

Rapport d'activités

2023

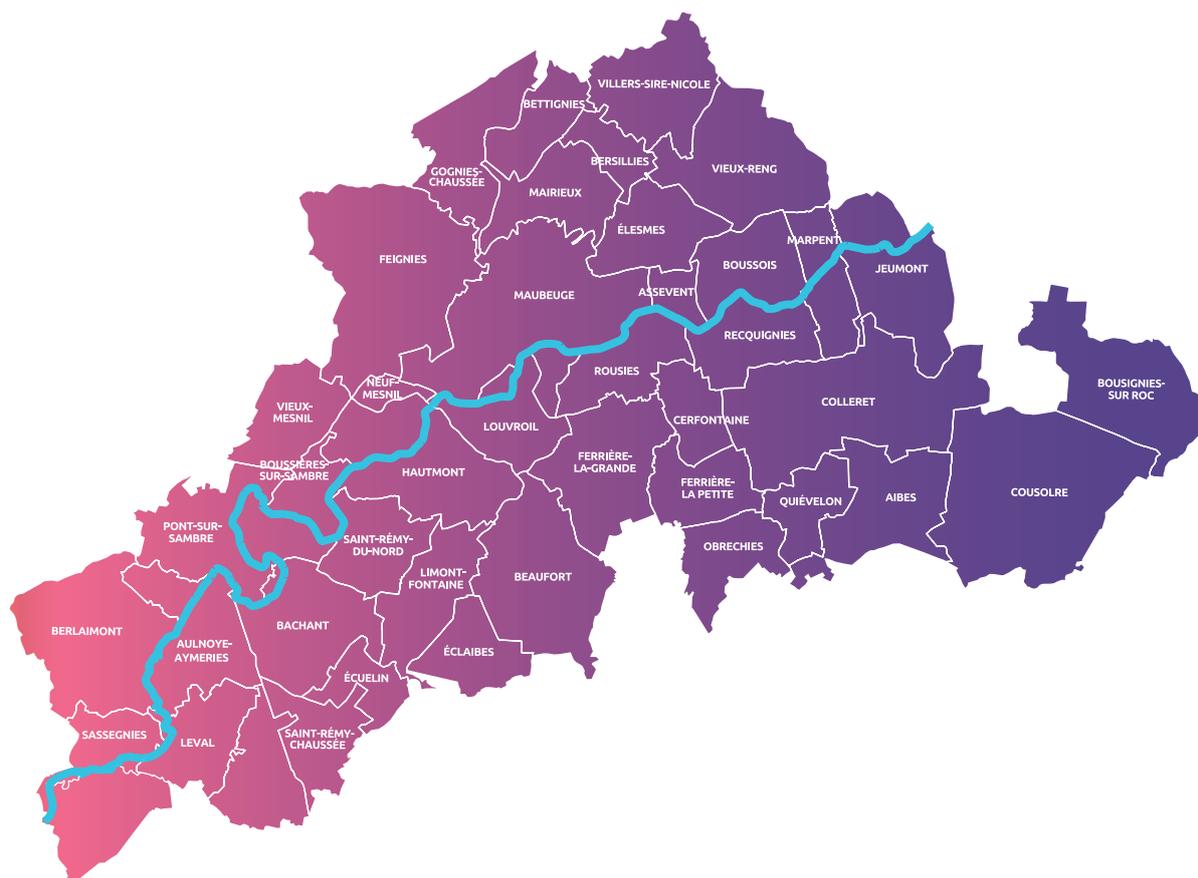


S O M M A I R E

6	Le bureau communautaire
7	Les conseillers communautaires
8	Les commissions
L'institution	
L'intercommunalité	
10	Administration générale
12	Ressources humaines/Conditions de travail
14	Coopération transfrontalière
15	Communication
Une terre d'énergies et d'innovations	
17	Aménagement de l'espace
18	Urbanisme
19	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
24	Habitat
26	Développement économique
29	Attractivité du territoire
30	Tourisme
34	Accueil et gestion de la relation usagers
Une terre d'avenirs	
36	Challenge de la mobilité
37	Ressources environnementales
41	Prévention et valorisation des déchets
42	Eau potable
47	Traitement des eaux usées
48	Études et suivis de travaux
Une terre de solidarités	
62	Santé
64	Accessibilité, Prévention
66	Sport
68	Culture
75	Politique de la Ville
76	Enfance/Jeunesse/CTG
78	Équité territoriale (Fonds de concours, Fonds local d'animation)

INTRODUCTION

Riche de 43 communes et 126 900 habitants, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre est la plus peuplée des intercommunalités de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe et l'une des plus importantes du Nord.



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

(POST LOI N° 2019-1461 DU 27/12/2019 RELATIVE À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE)

Développement économique :

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT), création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L.1111-4 (du CGCT) avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Aménagement de l'espace communautaire :

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

Équilibre social de l'habitat :

Programme local de l'habitat, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

Politique de la ville :

Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement :

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols, défense contre les inondations et contre la mer, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Accueil des gens du voyage :

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^o à 3^o du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Eau

Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L.2226-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

EXERCÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Élaboration et mise en oeuvre de la Trame Verte et Bleue du Val de Sambre : plan d'actions de la Trame Verte et Bleue du Val de Sambre ; friches Miroux, Uranie et partiellement Vitrant Manesse-Trioux.
- Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux sur le territoire de la CAMVS.
- Création, gestion et exploitation de chenils intercommunaux.
- Création, gestion, exploitation et pouvoir concédant en matière de distribution de gaz.
- Politique sportive par la participation aux actions de développement des clubs de sport collectif pour leur équipe de haut niveau et des clubs intercommunaux de haut niveau ainsi que le soutien individuel de sportifs membres de l'équipe de France et licenciés sur le territoire. Sont considérées de haut niveau les équipes jouant en nationale.
- Inciter et accompagner la mise en réseau des acteurs culturels publics et associatifs.
- L'action culturelle favorisant le développement et l'accès aux pratiques des nouvelles technologies et au numérique.
- L'action culturelle favorisant la création, la sensibilisation, la diffusion, la pratique et la formation dans le cadre de plans intercommunaux, par la mise en oeuvre d'opérations et de dispositifs d'une part et par le soutien aux associations, festivals et temps forts d'autre part.
- La participation au développement des actions pédagogiques axées sur les mathématiques ainsi qu'à l'organisation de colloques liés à cette thématique.
- Création et gestion des infrastructures de tourisme fluvial.
- Création et entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mettre en place un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.
- L'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charges (à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral portant transfert de ladite compétence).
- Aménagement numérique du territoire au sens de l'article L.1425-1 du CGCT (à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral portant transfert de ladite compétence).
- Versement des contributions dues au SDIS.
- Enfouissement des réseaux.
- Elaboration et mise en oeuvre de la politique locale du tourisme et de programmes locaux de développement touristique.
- Elaboration et commercialisation de services touristiques.
- Exploitation d'installations touristiques.
- Adoption et mise en oeuvre du Schéma Directeur d'Usages et Services numériques d'intérêts publics (SDUS).
- Création, développement et gestion d'équipements (publics) structurants permettant notamment le développement des circuits courts et/ou des circuits de proximité sur le territoire, en corrélation avec le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire pour le Territoire de la Sambre Avesnois, le PACTE pour la Réussite de la Sambre Avesnois de la Thiérache ainsi que le futur Projet d'Alimentation Territoriale de l'Avesnois (sous réserve de la notification de l'arrêté préfectoral afférent).

L'INSTITUTION

L'institution

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Bernard BAUDOUX
Président de la
Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre

15 VICE-PRÉSIDENTS

1^{er} VP

Arnaud DECAGNY

Aménagement du territoire et
grands projets, Renouvellement
urbain, Action Cœur de ville

2^e VP

Stéphane WILMOTTE

Emploi, Formation, Insertion,
Enseignement supérieur

3^e VP

Marjorie MAHIEUX

Finances, Ressources
Humaines, Dialogue social

4^e VP

Claude MENISSEZ

Développement rural

5^e VP

Patrick LEDUC

Habitat, Logement,
Accueil des gens du voyage

6^e VP

Michel DUVEAUX

Environnement,
Transition Écologique,
Énergies renouvelables

7^e VP

Nicolas LEBLANC

Coopération territoriale et
transfrontalière, Préservation du
patrimoine historique, Développement
du mécénat, Création de fondations

8^e VP

Jean MEURANT

Développement économique,
Numérique, Commerce, Économie
Sociale et Solidaire

9^e VP

Giuseppe ASCONE

Vie associative,
Enfance, Jeunesse

10^e VP

Pascal CHABOT

Sport

11^e VP

Aude VAN CAUWENBERGE

Trame verte et bleue, Réouverture
de la Sambre, Gestion des
équipements portuaires
intercommunaux

12^e VP

Nadia TERKI

Santé, Prévention,
Politique de la ville

13^e VP

Fabrice PIETTE

Gestion des déchets

14^e VP

Jacques LAMQUET

Tourisme

15^e VP

Lucien SERPILLON

Urbanisme, Droits des sols,
Suivi du PLUi

16 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Arnaud BEAUQUEL

Mobilité, Accessibilité,
Transports

Grégory BELAZIZ

Conseil Intercommunal de Sécurité
et de Prévention de la Délinquance
(CISPD)

Benoît COURTIN

Culture

Agnès DENYS

Équipements sportifs
et culturels

Michel DETRAIT

Requalification des friches
industrielles

Jean DURIEUX

Schéma de
mutualisation

Florence GALLAND

TPE, PME, Artisanat

Annick LEBRUN

Lecture publique

Emmanuel LOCOCCILO

Numérique

Jean-Claude MARET

Assainissement

Pascal ORI

Protection animale,
Chenil intercommunal

Alexandre PARÉE

Circuits courts

Hervé POURBAIX

Voirie

Marie-Paule ROUSSELLE

Fonds de concours

Josiane SULECK

Gestion de l'eau

Aurélié WELONEK

Gestion des cours d'eau, Prévention
des risques d'inondation, GEMAPI

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jean-Marie
ALLAIN
Marpent

Giuseppe
ASCONE
Louvroil

Bernard
BAUDOUX
Aulnoye-Aymeries

Arnaud
BEAUQUEL
Jeumont

Grégory
BELAZIZ
Vieux-Mesnil

Maurice BOISART
puis Albert JALLAY
Cousolre

Bernard BONDUE
puis Stéphane DUFOUR
Hautmont

Alain
BOUILLEZ
Mairieux

Pascal
CHABOT
Aibes

Benoît
COURTIN
Ferrière-la-Grande

Arnaud
DECAGNY
Maubeuge

Emmanuelle
DELABRE
Écuélin

Jean-Philippe
DELBART
Ferrière-la-Grande

Bernard
DELBECQUE
Jeumont

Dominique
DELCROIX
Maubeuge

Jérôme
DELVAUX
Feignies

Agnès
DENYS
Aulnoye-Aymeries

Thierry
DEPARIS
Ésomes

Michel
DETRAIT
Pont-sur-Sambre

Sylvie
DEVILLERS
Jeumont

Claude
DUPONT
Boussières-sur-Sambre

Jean
DURIEUX
Aulnoye-Aymeries

Michel
DUVEAUX
Obrechies

Marie-Catherine
FLINOIS
Hautmont

Christophe
FORIEL
Hautmont

Caroline
FRIART
Hautmont

Florence
GALLAND
Maubeuge

Hugo
GEORGES
Aulnoye-Aymeries

Serge
GUILLAUME MAINGUIN
Monceau-Saint-Waast

Djilali
HADDA
Maubeuge

Michel
HANNECART
Berlaimont

Fatiha
KACIMI
Louvroil

Jacques
LAMQUET
Éclaibes

Antony
LARROQUE
Hautmont

Nicolas
LEBLANC
Maubeuge

Jean-Pierre
LEBLANC
Rousies

Annick
LEBRUN
Maubeuge

Patrick
LEDUC
Feignies

Michel
LEFEBVRE
Bettignies

Daniel
LEFERME
Neuf-Mesnil

Jean-François
LEMAITRE
Feignies

Martine
LEMOINE-CANIOT
Feignies

Emmanuel
LOCOCCIOLO
Maubeuge

Marjorie
MAHIEUX
Assevent

Jean-Pierre
MANFROY
Vieux-Reng

Jean-Claude
MARET
Boussois

Claude
MENISSEZ
Colleret

Jean
MEURANT
Gognies-Chaussée

Jean-Pierre
MONNIER
Noyelles-sur-Sambre

Bernadette
MORIAMÉ
Maubeuge

Patrick
MOULART
Maubeuge

Pascal
ORI
Jeumont

Jeannine
PAQUE
Maubeuge

Alexandre
PARÉE
Limont-Fontaine

Rémi
PAUVROS
Maubeuge

Thérèse
PECHER
Beaufort

Vincent
PETIT
Sassegnies

Fabrice
PIETTE
Cerfontaine

Thomas PIETTE
puis Pierre TONDEUR
Ferrière-la-Petite

Hervé
POURBAIX
Villers-Sire-Nicole

Brigitte
RASSCHAERT
Maubeuge

Naguib
REFFAS
Maubeuge

Laurent
RIFFE
Quiévelon

Jean-Pierre
ROMBEAUT
Maubeuge

Marie-Pierre
ROPITAL
Maubeuge

Ghislain
ROSIER
Recquignies

Brigitte
ROULY
Hautmont

Marie-Paule
ROUSSELLE
Bersillies

Samia
SERHANI
Maubeuge

Lucien
SERPILLON
Saint-Rémy-du-Nord

Jean-Louis
SIMON
Louvroil

Josiane
SULECK
Rousies

Nadia
TERKI
Jeumont

Jacques
THURETTE
Leval

Sylvie
TOURNAY
Aulnoye-Aymeries

Aude
VAN CAUWENBERGE
Hautmont

Grazielle
VANBELLE
Ferrière-la-Grande

Michel
WALLET
Maubeuge

Auréli
WELONEK
Bousignies-sur-Roc

Didier
WILLOT
Saint-Rémy-Chaussée

Stéphane
WILMOTTE
Hautmont

David
ZELANI
Bachant

LES COMMISSIONS

Développement économique, numérique, commerce, économie touristique, économie sociale et solidaire

Président de commission :

Jean Meurant, 8^e Vice-président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre délégué au Développement Économique

Aménagement du territoire, urbanisme et habitat

Président de commission :

Arnaud Decagny, 1^{er} Vice-président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire de Maubeuge

Emploi, solidarité et mobilité

Président de commission :

Stéphane Wilmotte, 2^e Vice-président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire d'Hautmont

Finances et commande publique devenue Administration générale et financière

Présidente de commission :

Marjorie Mahieux, 3^e Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire d'Assevent

Coopération et équité territoriale

Président de commission :

Claude Menisiez, 4^e Vice-président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire de Colleret

Environnement, transition écologique et développement durable

Président de commission :

Michel Duveaux, 6^e Vice-président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire d'Obrechies

Vivre ensemble

Président de commission :

Benoît Courtin, conseiller délégué à la culture de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire de Ferrière-la-Grande

Services à la population

Président de commission :

Fabrice Piette, 13^e Vice-président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Maire de Cerfontaine

L'INTERCOMMUNALITÉ

L'intercommunalité





Sinistres pour 2022



41

Responsabilité Civile

25

Dommages aux biens

10

Flotte Auto



Objectifs

Pour réussir les transitions écologiques et numériques, et améliorer la qualité de vie des habitants, les objectifs communs des élus et des agents de l'agglo est de moderniser notre administration et notre communication. La rendre :

- + performante
- + réactive
- + Innovante
- + communicante
- Davantage bienveillante

Cela passe par articuler des façons de faire fiables (dispositifs, procédures, process), à une dimension humaine apprenante et collaborative. C'est pour cela que l'agglo a lancé son Projet d'Administration communautaire, voté par les élus en 2022.

Il repose sur plusieurs axes :

- Une administration organisée, efficace et moderne
- Une administration en lien avec les élus, le territoire,
- Une administration qui agit pour le bien-être et le mieux vivre ensemble

- Une administration qui place l'utilisateur au cœur de son action
- Une administration exemplaire dans ses pratiques

Le PAC se décline en 21 objectifs et plus de 50 actions concrètes qui reposent sur 4 principes d'action fédérateurs à incarner et à faire vivre au quotidien :

- Respect
- Confiance
- Communication
- Loyauté

Dans un environnement complexe et évolutif, ces valeurs donnent sens à l'action collective, contribuent à renforcer la cohésion de la communauté professionnelle et représentent un puissant levier de motivation.

Ces différents objectifs concourent également à redéfinir l'action RH en la portant davantage sur la qualité de vie au travail et la responsabilisation du socle managérial.



ET MAINTENANT ? ET DEMAIN ?



**Le PAC n'est pas terminé !
Au contraire, et en réalité, il vient juste de commencer !**

Tel un organisme vivant, le PAC est amené à évoluer au fil du temps. Sa mise en œuvre est ainsi échelonnée sur les prochaines années. Par ailleurs, en fonction de l'actualité, de nouvelles actions viendront enrichir la démarche pour répondre à de nouveaux besoins.

En 2023, quelques éléments :

- Une vingtaine de **temps collectifs** sous différents formats ayant réuni jusqu'à 200 agents
- Des **ateliers collaboratifs** proposent des méthodes d'intelligence collective pour écouter, valoriser la parole des agents
- L'encouragement de méthode de travail en **mode projet** pour développer la coopération, la transversalité, la confiance...

À VENIR POUR 2024

- **Une intensification à travers le lancement de plateformes collaboratives (intranet Agglo Connect, Communauté des managers, cafés managers...)**
- **Développement de temps fort sur la qualité de vie et conditions de travail**
- **Travail sur l'environnement de travail des collègues (mobilier ergonomiques)**
- **Développement de la politique formation (notamment sur le management)**

Mouvements de personnel

Arrivées :

- CDD / 44 agents
- Mutation / 13 agents
- Réintégration / 1 agent
- Mise en stage / 14 agents

Renouvellements :

- CDD / 56 agents

Départs :

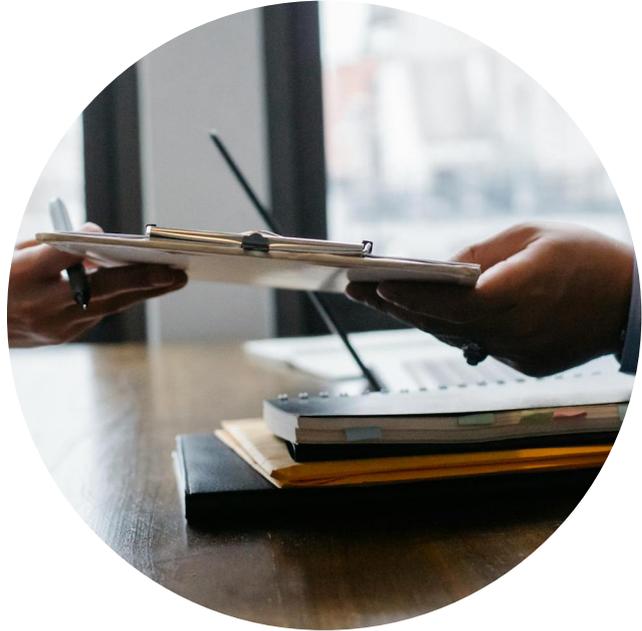
- Fin de contrat / 29 agents
- Mutation / 5 agents
- Détachement / 1 agent
- Retraite / 8 agents
- Démission / 5 agents
- Congé parental / 1 agent

Avancement de grade : 30 agents proposés

Promotion interne : 9 dossiers proposés – 5 retenus par la CAP du CDG

CT : 6 séances

CHSCT : 4 séances + 1 exceptionnelle



Nouvelle organisation du temps de travail

**350 agents concernés
par le nouveau temps
de travail**

**Constat avant la réforme
d'un déficit de 60 heures
de travail**

**Environ 10 séances de travail avec
les organisations syndicales pour
travailler sur la nouvelle organisation**

Plusieurs cycles de travail :

- Agents au profil administratif : 3 forfaits possibles (horaires variables, horaires fixes, forfait cadre)
- Agents au profil technique : 2 cycles possibles – 7h-14h30 (14h le vendredi) ou 8h-15h30 (15h le vendredi)
- Agent enfance-jeunesse, sport, entretien, tourisme : horaires planifiés
- Génération de RTT pour les heures réalisées au-delà de 35h (dans la limite de 16h par mois pour les agents au profil administratif)
- Acquisition de 15 badgeuses
- Coût du logiciel, de l'acquisition des badgeuses, de la formation des agents RH, licence : 102 445 €

Formation

Nombre total de jours de formation : 718 jours

- catégorie A : **126 jours**
- catégorie B : **158 jours**
- catégorie C : **421 jours**
- emplois aidés : **13 jours**

Nombre moyen de jours de formation par agent formé :

4 jours

Nombre total d'agents formés : 177

Effectif total par catégorie:

- Catégorie A : **22**
- Catégorie B : **41**
- Catégorie C : **111**

Préparation concours : 32,5 jours de formation

- Catégorie A : **2,5 jours**
- Catégorie B : **8,5 jours**
- Catégorie C : **21,5 jours**



Formation CPF (en dehors des préparations concours) :

- **1 agent**, préparation du CAP petite enfance
- **1 agent**, responsable de secteur service à la personne
- **1 agent**, master expert en contrôle de gestion
- **1 agent**, titre ouvrier génie écologique
- **1 agent**, vae BTS métier de l'eau

Budget : (général et assainissement)

- Budget voté : **122 193 €**
- Budget consommé : **81 869 €**

OBJECTIFS :

- Besoin de recruter ou renouveler pour pallier aux départs et aux besoins des services
- Besoin de stabiliser les services en proposant les mises en stage
- Mettre à jour et fixer le tableau des emplois permanents
- Évolution de la carrière des agents par AG et PI



Poursuite de la co-construction de la stratégie coopération transfrontalière en appui du diagnostic transfrontalier partagé par l'ensemble des partenaires franco belges :

- Versant Français : Etat (Sous-Préfecture et SGAR) Région HdF, Département du Nord, CAMVS, CCPM, CCSA, CCCA
- Versant belge : Province du Hainaut, Ville de Mons, CU Mons borinage, Charleroi Métropole, IGRETEC, IDEA

Objectifs :

- Définition d'un mode de gouvernance souple mais structurée
- Déclinaison d'une feuille de route et de projets pouvant élarger aux programmes européens INTERREG (2021-2027)



Chiffres-clés, faits marquants

Copil du 17 février 2023 à Mons : Présentation des attentes des Elus et de l'enquête citoyenne et validation des axes de travail à poursuivre en séminaire.

Séminaire de travail transfrontalier du 7 avril à Mons et 11 avril à Maubeuge regroupant 120 acteurs élus et techniciens et proposant une feuille de route de projets sur les thématiques de Services aux publics, santé, emploi/formation, mobilités, environnement, tourisme/culture et gouvernance.

COFIL du 6 juillet 2023 :

- 1/Validation de la mise en place d'une Assemblée Transfrontalière composée des Elus signataires de la convention et d'invités permanents (représentant de l'État et les communes frontalières).
- 2/Présentation de la feuille de route et des projets INTERREG en cours d'instruction.

Mobilités : CROSS4MOBILITY :

Schéma d'orientation de la mobilité transfrontalière, Mises en réseau sur les nouvelles pratiques et expérimentations de connexions transfrontalières.

Tourisme : HENRIETTE / Itinérance pédestre.

Environnement : LUNEFil/Trame noire, REnverC / Faire se rencontrer les acteurs de la chaîne des valeurs de la rénovation efficiente et circulaire du bâti **et Vivons lowtech Leven/.**

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

Délibération n°3911 du 13 octobre 2023 et convention objectifs et moyens 2023/2024 pour un montant de **15 000€**

À venir pour 2024

Co-Ecriture de la convention de coopération transfrontalière Sambre Avesnois Sud Hainaut en application de l'accord de Bruxelles du 16 Septembre 2002

Délibérations des 16 signataires :

- Versant belge : Région Wallonne, Province du Hainaut, Ville de Mons, Ville de Charleroi, Ville de la Louvière, Ville de Thuin, IGRETEC, IDEA
- Versant français : Région HdF, Département du Nord, CAMVS, CCPM, CCCA, CCSA, Ville de Maubeuge, Ville d'Hautmont

Poursuite des travaux en ateliers et définition d'un Règlement intérieur

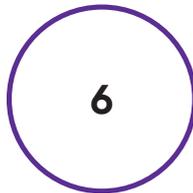
Installation de l'Assemblée transfrontalière



Relations presse

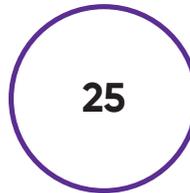


Communiqués de presse rédigés

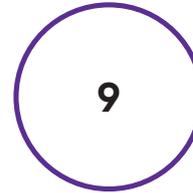


Magazines institutionnels publiés

Vidéos promotionnelles



Vidéos réalisées, dont une version numérique des vœux institutionnels en raison du contexte sanitaire



Retransmissions en live du Conseil Communautaire

Chiffres web



Articles publiés sur le site institutionnel

Événementiel et protocole



Achat de lunch boxes, de mugs et de tote bags, afin de limiter la production de déchets.

GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook } 490 publications

Twitter } 143 publications

Instagram } 376 publications

U N E T E R R E D ' É N E R G I E S
U N E T E R R E D ' I N O V A T I O N S

Une terre d'énergies et d'innovations





Pôle Gare Centre-Ville, Maubeuge

Objectifs :

- Requalification de friches industrielles
- Redynamisation du centre-ville en lien avec l'aménagement du Pôle d'échange multimodal s'inscrivant dans le programme Action Coeur de Ville

Chiffres-clés, faits marquants :

- Poursuite des travaux d'aménagement sur la partie parc (Voirie-assainissement et espaces verts) pour 280 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre pour 115 000 € HT

À venir pour 2024 :

- Finalisation des travaux d'aménagement (livraison du parc début du 2^{ème} semestre)
- Cession des lots 1, 2, 3, 5 et 6



Pôle Gare Centre-Ville, Jeumont

Objectifs :

- Redynamisation du centre-ville

Chiffres-clés, faits marquants :

- En 2023, les travaux se sont concentrés sur les études de maîtrise d'oeuvre du Watissart et sur Covi avec les atterrissages financiers
- L'îlot COVI est entré en phase PRO et a pris la dimension d'un quartier REV3 pour lequel il convient d'obtenir des subventions.
- Le dalot du Watissart fera l'objet d'un montage opérationnel à définir entre l'agglomération et la commune poussant à stopper l'intervention de Nordsem sur l'îlot des Anges
- Les travaux d'aménagement de voirie se sont terminés par la livraison du boulevard Lessines et de la rue Despret

À venir pour 2024 :

- Travaux d'aménagement du plateau urbain en entrée de ville devant la Maison d'accueil spécialisée et l'îlot des Anges
- Dépôt du PA de l'îlot Covi



Instruction des autorisations du droit des sols



Poursuite de l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le cadre du schéma de mutualisation.

Objectifs :

Instruction des autorisations d'urbanisme transmises par les communes adhérentes au service commun dans le cadre du schéma de mutualisation

Bilan 2023 :

- 0 Permis d'aménager
- 6 permis de construire de plus de 5 logements
- 57 permis de construire complexes (ERP, exploitation agricole, ...)
- 117 permis de construire pour maison individuelle
 - 810 déclarations préalables
- 4 permis d'Aménager valant division
- 20 permis de construire modificatifs
 - 23 permis de démolir
- 67 certificats d'urbanisme opérationnels
 - 5 transferts de permis de construire
 - 10 prorogations
 - 28 arrêtés de retrait après décision

Soit un total de 1147 actes correspondant à l'équivalence de 955.9 permis de construire pour le compte des 36 adhérentes au service commun.

Contribution des communes : **143 010 €**

À venir pour 2024 :

Généralisation des consultations des services et des échanges dématérialisées avec les communes afin rendre plus efficiente l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Droit de Prémption Urbain (DPU)



Poursuite de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner.

Objectifs :

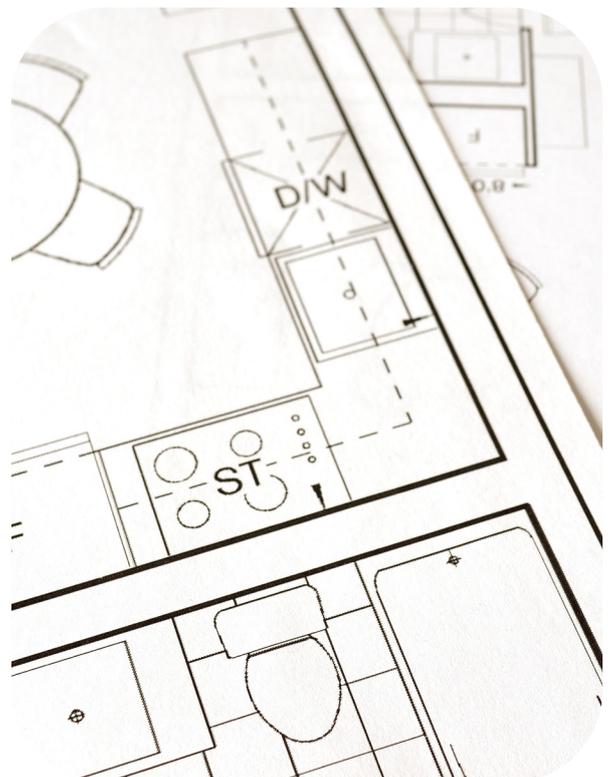
Instruction des déclarations d'intention d'aliéner déposées par les notaires dans le cadre de cessions dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Bilan 2023 :

- 1776 déclarations d'intention d'Aliéner (DIA) instruites
- 3 décisions de délégation du droit de préemption Urbain aux communes

À venir pour 2024 :

Dématérialisation du dépôt des demandes de déclarations d'intention d'aliéner proposée aux Notaires afin de faciliter le traitement des demandes.





Prés-du-Paradis à Louvroil

Requalification et réaménagement du quartier :

- Démolitions de 4 immeubles
- Construction d'un nouveau groupe scolaire
- Création d'un nouvel espace vert afin de créer une continuité entre le quartier et le lac du paradis
- Construction de nouveaux logements

Chiffres-clés, faits marquants :

- Rencontre avec les habitants
- Élaboration de l'AVP
- Janvier – Février 2023 : Démolition de l'immeuble Aldrin
- Démarrage des travaux de réhabilitations des caravelles



Sous-le-Bois Maubeuge/ Louvroil

Requalification et réaménagement du quartier :

- Démolitions de l'ancien bâti
 - Création d'espace verts
 - Végétalisation du quartier
- Requalification de la place de l'industrie
 - Création de nouveaux logements

Chiffres-clés, faits marquants :

- Élaboration de l'AVP
- Démolition sur les îlots Louv2, MBG04 et MBG05
 - Concertation avec les habitants

À venir pour 2024 :

- Démolition de l'îlot Louv3
- Lancement de la phase PRO
- Gestion transitoire avec l'école Suzanne Lanoy Blin

Jeumont Centre Lambreçon Quartier d'intérêt régional

Requalifier et réaménager la place Basse de Jeumont :

- Démolition des ensembles Joffre de Promocil, de l'ancien MMA et de la piscine Coubertin
- Prolongement de la voie jardinée
- Réaménagement du parvis du centre Administratif et des quais de Sambre
- Implantation de 90 logements sur deux îlots en bord de quai (45 logements locatifs sociaux et 45 logements en accession/ Logement en accession à préciser en fonction de l'implantation définitive de l'équipement sportif)
- Création d'un équipement sportif de type piscine

Chiffres-clés, faits marquants :

- Relogement de 206 ménages (entre 2021 et 2023)
- À prévoir : démolition de 211 logements de

la résidence Joffre

- 2023 : Réalisation des phases diagnostic et Avant-projet
- Montant de l'opération NPNRU/ Aménagement au stade de l'Avant-Projet : 4 851 052€ HT
- Intégration en 2022 de 3 îlots de parc privé en entrée de ville de Jeumont
- Création d'une réserve foncière

À venir pour 2024 :

- Septembre 2024 : Réception de la phase PRO de l'opération
- Septembre à décembre 2024 : Démolition de la tranche 1 de la résidence Joffre
- Fin octobre 2024 : Dépôt du Dossier Loi sur l'Eau de l'opération
- Octobre 2024 : Démolition de l'ensemble MMA
- Dépôt du Permis d'aménager de l'opération
- Lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique « réserve foncière » sur les trois îlots de parc privé de l'entrée de ville de Jeumont



Relogement des ménages dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Objectifs :

- Relogement des ménages du parc social et du parc privé dont le logement est concerné par une opération de démolition dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
- Près de 900 ménages sont concernés par une opération de relogement

Chiffres-clés, faits marquants :

En 2020-2021 : Lancement des enquêtes domiciliaires sur les ensembles des quartiers NPNRU et démarrage des premiers relogements

- 131 ménages du parc social relogés sur l'année 2023
- 5 ménages du parc privé

- En 2023 : Finalisation des relogements sur les quartiers NPNRU de Jeumont Centre-Lambreçon et Louvroil Près du Paradis

À venir pour 2024 :

- Lancement des opérations de relogement pour les ménages de la Tour Poitou de Partenord Habitat (environ 40 ménages)
- Poursuite des relogements des ménages du parc privé sur les quartiers de Maubeuge/Louvroil Sous-le-Bois et Maubeuge Pont-de-Pierre
- Finalisation des relogements des ménages du parc social sur le quartier de Pont-de-Pierre à Maubeuge
- Poursuite des enquêtes post-relogement (enquête de satisfaction sur le relogement)



Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la politique de la ville 2023, le pôle renouvellement urbain de la CAMVS a déposé l'action « Escape Game NPNRU ».

Objectifs :

- L'objectif était d'attirer massivement les habitants sur la thématique du Renouvellement Urbain en utilisant un jeu innovant et à la mode : l'Escape Game.
- Il s'agissait aussi de sensibiliser les participants aux projets d'aménagement liés au NPNRU, ainsi qu'à l'histoire de leur quartier.

Chiffres-clés, faits marquants :

Du 23 au 27 octobre 2023, plus de 250 habitants des quartiers de Pont-de-Pierre à Maubeuge, Provinces Françaises à Maubeuge, de Sous-le-Bois Maubeuge/ Louvroil, des Près du Paradis à Louvroil et du Centre Lambreçon de Jeumont sont venus participer à l'ESCAPE GAME NPNRU mis en place dans le quartier des Provinces Françaises.

L'escape Game était divisé en cinq salles, chacune dédiée à un quartier en Renouvellement Urbain. Dans chaque salle, les joueurs avaient accès à différents plans, synthèses des projets urbains, projections des quartiers ciblés. Chaque salle contenait des énigmes à résoudre en lien avec les projets urbains et des indices à collecter. Les participants devaient faire preuve de logique, de créativité et de collaboration pour progresser de salle en salle.

À venir pour 2024 :

- Le Journal du Renouvellement Urbain
- Expore it !



Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la politique de la ville 2023, le pôle renouvellement urbain de la CAMVS a déposé l'action « Le Journal du Renouvellement Urbain ».

Objectifs :

La CAMVS a mis en place une nouvelle formule du Journal du Renouvellement Urbain (JRU). Le JRU est l'un des outils de communication choisi par l'Agglomération pour informer les habitants et les inviter à devenir acteur des projets urbains qui ont pris place dans leur quartier.

Le JRU permet à la CAMVS non seulement d'informer la population sur les différents projets portés par l'équipe du Renouvellement Urbain mais aussi de mettre en lumière les habitants des quartiers concernés par le NPNRU.

Le JRU est un outil de communication participatif où chacun peut s'exprimer. Les conseillers citoyens, les habitants et les associations des quartiers NPNRU font partie du comité de rédaction. Ce journal, qui est distribué à l'ensemble des habitants, vise à informer sur les avancées des projets NPNRU dans les quartiers, mais il s'intéresse aussi à la vie des quartiers au travers du regard de ses habitants. Les habitants connaissent leur quartier. Ils le fréquentent, le vivent, le font vivre et ont ainsi la capacité d'aider la CAMVS et ses partenaires communaux à décoder les usages et valoriser les initiatives locales et donc de construire des réponses sur mesure aux dysfonctionnements constatés.

Chiffres-clés, faits marquants :

- En 2022 et 2023 trois numéros du JRU ont été édités.
- Le JRU est édité en 7000 exemplaires. Il est distribué à l'ensemble des habitants des quartiers NPNRU avec l'aide des bailleurs et des services des communes concernées par ces grands projets urbains. Le Journal est aussi disponible au sein de la Maison de Projet Mobile ainsi que dans les centres sociaux et afin que chaque habitant et usager des quartiers puisse avoir toutes les informations liées au projet NPNRU.

Le Journal du RENOUVELLEMENT URBAIN

À venir pour 2024 :

- Gestion transitoire avec les habitants du quartier
- Démolitions des bâtiments Galaxy et Mystère
- Dépôt du PA et du DLE

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la politique de la ville 2023, le pôle renouvellement urbain de la CAMVS a déposé l'action « Les Jeunes Architectes ».

Objectifs :

L'action « Les jeunes architectes » visait à sensibiliser le conseil des jeunes de la commune de Jeumont au projet de Renouvellement Urbain mis en place dans la commune mais aussi à les concerter sur leurs attentes au sein de l'espace public du quartier de demain.

Chiffres-clés, faits marquants :

Principales Thématiques abordées par les jeunes dans le cadre de cette action :

- **Aires de Loisirs** : La création d'espaces verts et d'aires de jeux a été fortement plébiscitée par les habitants, soulignant le besoin de lieux de détente sur la place basse de Jeumont.
- **Sécurité** : Les participants ont abordé les questions de sécurité liées à l'éclairage public, à la présence policière et à la prévention des comportements indésirables.
- **Accessibilité** : Les discussions ont porté sur la facilitation des déplacements des jeunes dans l'espace public, avec des idées sur les mobilités douces, les espaces de stationnement pour vélos et l'amélioration des trottoirs.



Réhabilitation du parc privé existant
(subventions ANAH-CAMVS) / Dispositif S2H
Santé des habitants au travers de l'Habitat /
Lutter contre l'habitat indigne
(permis de louer - 2023)



Objectifs :

Réhabilitation du parc privé existant

Depuis 2013, la CAMVS pilote le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux permettant aux propriétaires et locataires de logement, de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat.

Dispositif S2H – santé des habitants au travers de l'Habitat et contrôles de décence

La CAMVS finance la réalisation, par SOLIHA Sambre-Avesnois, d'une prestation d'accompagnement des locataires et des propriétaires dans la réalisation de travaux de remises en décence des logements.

Phase expérimentale d'un an - permis de louer

Le dispositif « Permis de louer » est déployé sur 5 communes du territoire à partir du 1er juillet 2023 (Aulnoye-Aymeries, Hautmont, Jeumont, Louvroil et Maubeuge). Celui-ci vise à prévenir et lutter contre l'habitat indigne, engagement de l'Agglo à travers son Programme Local d'Habitat. Chaque propriétaire doit faire une demande auprès de la CAMVS pour obtenir l'autorisation de louer son bien.

Chiffres-clés, faits marquants :

Subventions ANAH - CAMVS - Réhabilitation de logements :

- En 2023, 220 logements ont été subventionnés grâce au PIG
- Coût total : 3 387 738€
- Dont 711 485€ subventionnés par la CAMVS
- Dont 2 676 253€ subventionnés par l'ANAH

Dispositif S2H :

En 2021, 54 propriétaires et locataires ont été accompagnés dans la réalisation de travaux dans le cadre de ce programme.

Permis de louer :

Depuis le lancement de la phase expérimentale du permis de louer au 1er juillet 2023, 102 propriétaires ont déposé leur demande d'autorisation préalable de mise en location.

À venir pour 2024 :

Prorogation du permis de louer



Délégation des aides à la pierre 2017-2024 :

PROGRAMMATION DE LOGEMENT SOCIAUX / Conférence Intercommunale du logement

Objectifs :

Délégation des aides à la pierre 2017-2024 : PROGRAMMATION DE LOGEMENT SOCIAUX

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'équilibre social de l'Habitat, la CAMVS s'est vu renforcer sa délégation de compétence des aides à la pierre pour le PARC social et le Parc Privé, passant depuis 2011 en délégataire de type III.

Dans ce cadre la CAMVS assure en partenariat avec les communes et les bailleurs, l'élaboration annuelle de la programmation en offre nouvelle et réhabilitation permettant la quantification des agréments alloués par les services de l'Etat et des enveloppes financières déléguées et communautaires.

Elle assure également la transmission des appels à projet lancés par l'Etat dans le cadre de disposition permettant le financement au titre de nouveaux dispositifs (Plan de relance, rénovation énergétique) qui après validation sont instruits par la CAMVS.

Conférence Intercommunale du logement

Dans le cadre des Lois ALUR et Egalité Citoyenneté, la CAMVS en tant que chef de fil en matière de politique de peuplement et stratégie d'attribution de logement, à travers la convention Intercommunale d'attribution et du Plan Partenarial de gestion.

Dans ce cadre la CAMVS a validé les travaux sur la cotation de la demande de logement locatif social ayant devenue obligatoire via la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), en modifiant l'article L.441-2-8 du Code de la Construction et de l'Habitat. Ce système de cotation opérationnel depuis décembre 2023 sur le portail du SNE, est un réel outil d'aide à la décision dans le cadre de l'instruction des demandes de LLS sur le territoire de la CAMVS. Le plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) a été révisé pour acter la cotation reprenant les critères obligatoires mais également les critères facultatifs propres au territoire et sa pondération.

Chiffres-clés, faits marquants :

En 2023, la programmation de logements sociaux représente :

En offre Nouvelle : 322 logements 584 (97 PLAI – 171 PLUS – 48 PLS – 6 PSLA)

- Financement enveloppe déléguée Etat 887 844 € dont 262 000 € super bonus pour les Acquis Améliorés
- Financement CAMVS- 414 000 €

En Rénovations énergétiques et restructuration lourdes : 100 logements validés

Financement Enveloppe déléguée Etat : 724 000 €

À venir pour 2024 :

- Délégation des aides à la pierre 2017-2024 : PROGRAMMATION DE LOGEMENT SOCIAUX
- Conférence Intercommunale du logement



Hôtel d'entreprises

Pôle Eco



16
sociétés
locataires

14
sociétés en
domiciliation

101
emplois

Taux d'occupation

76,87%

Recettes 2023

179 484 € HT

À venir pour 2024

- Maintien du taux d'occupation
- Aide des demandeurs à l'installation

167 285 € HT
en Hôtel d'entreprise
12 199 € HT
en centre d'affaires

Entreprises aidées dans le cadre de cession foncière ou immobilière / M² de terrains vendus / Zone d'activité la Marlière



Objectifs :

- Accompagnement des entreprises dans leur développement d'activité par la recherche de bâtiments, terrains pour des implantations, agrandissement
- ZA Marlière : lancement d'un AMI pour la réalisation d'un village d'entreprise de 2.8 Ha. 5 manifestations d'intérêt, 2 dossiers déposés et choix d'un investisseur à l'issue d'un jury composé d'élus et de techniciens.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 6 délibérations votées prévoyant la cession de 59 368 m², destinés à des implantations d'entreprises
- Un AMI remporté par un investisseur de la Roche sur Hyon, prévoyant la construction de 6600 m² répartis sur 7 bâtiments.



Aide économique aux entreprises et aux structures d'accompagnement

Objectifs :

- Accompagnement financier de la CAMVS en vue de l'implantation et le développement d'entreprises
- Subvention aux associations d'accompagnement à la création, au développement des entreprises et à leur financement

Chiffres-clés, faits marquants :

- 2 dossiers d'aide économique ont fait l'objet de délibération pour un montant de 1.043 M€ d'investissements, le maintien de 39 emplois, la création de 15 emplois à 3 ans et le versement échelonné de 60 K€ de subvention
- BGE Boutique de Gestion Espace – a permis la création de 65 entreprises et 76 emplois
- ISA – Initiative Sambre Avesnois – a financé 34 entreprises pour 204 700 € de prêt d'honneur accordés, et permis le maintien de 28 emplois et la création de 46 emplois



Accélérateur Rev3Lab Sambre Avesnois

Objectifs :

- Accompagner des porteurs de projets ou jeunes entreprises dont l'activité est en lien avec la démarche Rev3 (énergies renouvelables, économie circulaire, matériaux éco-responsables, mobilité douce...) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Communauté de Communes du Pays de Mormal et la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois.

Chiffres-clés, faits marquants :

- Porteurs de projets accompagnés : 9
- Évènement de lancement avec présentation des porteurs de projets aux partenaires le 20 décembre
- Nombre d'heures de formation proposées aux candidats : 40h
- Coût du financement par la CAMVS : 15 000 €

À venir pour 2024 :

- Formation et accompagnement des porteurs de projets
- Cérémonie de clôture et grand oral de présentation de l'évolution des projets



Lancement d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale

Objectifs :

Un plan d'action Ecologie Industrielle et Territoriale a été élaboré avec les objectifs suivants :

- Réaliser un état des lieux et recenser les besoins des entreprises
- Faciliter les synergies inter-entreprises
- Communiquer et ancrer la démarche dans un réseau
- Sensibiliser et former aux enjeux de l'EIT
- Évaluer la démarche

Chiffres-clés, faits marquants :

- Nombre d'entreprises sensibilisées à la démarche : 40
- Organisation d'un afterwork EIT le 23 novembre
- Synergies détectées : 1
- ISA – Initiative Sambre Avesnois – a financé 34 entreprises pour 204 700 € de prêt d'honneur accordés, et permis le maintien de 28 emplois et la création de 46 emplois



Mise en œuvre du projet Organicités à la suite de l'appel à projet GRDF « mobilisation innovante des biodéchets pour production de gaz vert »

Objectifs :

- Étudier le métabolisme territorial : évaluation du gisement des biodéchets du territoire, identification des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de mobilisation des biodéchets
- Organisations d'ateliers d'échanges de ressources afin de détecter les synergies, les besoins et débouchés autour du flux de biodéchets du territoire.

Chiffres-clés, faits marquants :

- Montant du financement GRDF : 45 000 €

À venir pour 2024 :

- Réalisation de l'étude de métabolisme territorial par l'Agence de Développement et d'Urbanisme
- Organisation de deux ateliers d'échanges de ressources en partenariat avec l'association ECOPAL



Communication des entreprises par le Biais de AMVS INVEST

Objectifs :

- Accompagner les entreprises dans leur communication et valoriser les investissements

Chiffres-clés, faits marquants :

- 20 vidéos réalisées pour les entreprises
- Une trentaine de reportage réalisées avec un nouveau format court
- Une vidéo corporate dans le cadre du SIMI

À venir pour 2024 :

- La création d'une nouvelle Newsletter qui sera diffusée fin 2024 début 2025



Dossier Cité de la bière



Objectifs :

- Permettre au territoire à l'échelle de l'Arrondissement d'accueillir la cité de la bière (AMI lancée par la Région)

Chiffres-clés, faits marquants :

- Travail en transversalité avec l'ensemble des intercommunalités de l'arrondissement sur un projet valorisant le territoire et l'office de tourisme de l'arrondissement
- Réalisation d'un dossier fourni qui a permis de mettre en lumière les forces du territoire

Renforcer les liens avec les entreprises du territoire

Objectifs :

- Création et développement des rencontres avec les entreprises par le biais des Afterworks pour partager l'action de la CAMVS sur sa stratégie de développement économique et permettre aux entreprises de développer de nouvelles opportunités business...
- Participation active au club d'entreprises

Chiffres-clés, faits marquants :

- Afterworks organisés avec la présence de plus de 100 entreprises au total
- Participation à une vingtaine de rencontres organisées par les clubs avec des thématiques différentes

À venir pour 2024 :

- Poursuite des rencontres



Aérodrome de La Salmagne **8 associations présentes sur l'aérodrome** **+ 3 sociétés privées.**

Objectifs :

- 54133 € d'autofinancement via les redevances + dotations de l'État
- Consolidation dépenses en cours

Chiffres-clés, faits marquants :

- 11646 mouvements
- 1579 heures de formation
- 7559 sauts en parachute

À venir pour 2024 :

- Poursuite de l'activité

Escales Sambre

Lancement des études sur les 9 escales Sambre

Objectifs :

- Audit réalisé par le cabinet EY en lien avec les communes des 9 escales Sambre (Jeumont, Marpent, Boussois, Maubeuge, Pont sur Sambre, Boussieres sur Sambre, Hautmont, Leval, Berlaimont)
- Créer des circuits de randonnées pédestres et cyclo au départ des haltes nautiques tout en favorisant la (re) découverte des pépites de l'arrière-pays

Chiffres-clés, faits marquants :

- 6 réunions de concertation avec les différentes parties prenantes

À venir pour 2024 :

Valorisation des résultats de l'étude et mise en œuvre des escales dans le cadre du projet Interreg Henriette



Projet Interreg HENRIETTE **Intégration du collectif à l'échelle** **du Hainaut Français et Belge**

Objectifs :

- Financement Interreg VI
- Développement des Neuf Escales Sambre autour de circuits touristique pédestre
- Développement du volet transfrontalier
- Chef de file Le Département du Nord

Chiffres-clés, faits marquants :

- 24 opérateurs autour de ce projet

À venir pour 2024 :

- Lancement du projet en octobre



Port de plaisance à Hautmont *Exploitation du port de l'Abbaye*

Objectifs :

- Accueillir les plaisanciers et camping caristes dans une démarche d'amélioration continue des services proposés

Chiffres-clés, faits marquants :

- 62 Conventions d'Occupations Temporaires sur l'année
- 182 bateaux en escale, 1441 nuitées, recette de 10 877,00€
- 426 camping-cars, 1226 nuitées, recette de 14 545,10€
- 2^{ème} anniversaire de la réouverture de la Sambre
- Week-ends à thème (eau, culture, terroir)
- 2 épreuves de rallye (vitesse et charlemagne)
- 1 pollution hydrocarbures dans la darse avec intervention Sapeurs-Pompiers
- 1 avarie sur un bateau dans la darse avec intervention Sapeurs-pompiers
- Pose d'une vitrine double face éclairée, pour la communication et l'information
- Sambre en Fête(s) avec diverses activités fluviales et terrestres
- Réparation de 69 points d'eau pour les emplacements privatisés
- Poursuite des études pour l'implantation d'une nouvelle capitainerie

À venir pour 2024 :

- Comité des usagers afin de communiquer sur la vie de l'équipement et les projets
- Gestion curative des algues et de l'envasement au ponton A
- Réfection totale des douches en algéco temporaire
- Achat d'un charriot de transport pour les usagers sur l'équipement
- Achat d'un nouveau nettoyeur haute pression
- Poursuite du projet de création d'une capitainerie





Programme d'animations dans le cadre de la réouverture de la Sambre au transit fluvial : Sambre en fête (s)

Objectifs :

- Animer la voie d'eau et permettre aux habitants de se réapproprier La Sambre

Chiffres-clés, faits marquants :

- 100.000 € pour les animations
- Participations modérées dû à la météo capricieuse et pluvieuse



Relais Écovélo

Objectifs :

- Aide au développement de l'équipement
- Développement des animations

Chiffres-clés, faits marquants :

- Accompagnement financier : 32850 €
- Changement de présidence de l'association : arrivée de Mme SEOUDI



Réhabilitation des installations fluviales de la Sambre

Objectifs :

- Dans le cadre de la réouverture de la Sambre à la navigation
 - Réappropriation des équipements par les plaisanciers
 - Travaux sur les haltes de Boussois, Pont sur Sambre, Boussières sur Sambre, Jeumont, Maubeuge, et Berlaimont et installations de bornes de distributions d'eau et d'électricité sur ces trois dernières haltes

Chiffres-clés, faits marquants :

- Coût estimatif de réhabilitation : 800K€
- Dossiers de subventions DSIL, Département (PTS).

Rendez-vous des saveurs

Objectifs :

- Soutien à la 21^{ème} édition du Rendez-Vous des Saveurs et du Tourisme en Avesnois
- Promouvoir le territoire de l'Avesnois : terre de tourisme, de gastronomie et de savoir-faire

Chiffres-clés, faits marquants :

- Accompagnement financier de la CAMVS : 25 000 €
- Stand institutionnel de la CAMVS



Musée de la poterie

Objectifs :

- Aide au développement de l'équipement
- Convention avec Ferrière la Petite : Terre, Art et Traditions

Chiffres-clés, faits marquants :

- Accompagnement financier de la CAMVS : 70 000 €
- 53 514,95 € de ventes de produits (poterie, stages, cours, animations)

À venir pour 2024 :

- Réparation du four permettant la cuisson en grès salé (cuisson traditionnelle et caractéristique de Ferrière la Petite)

Schéma d'accueil vélo Avesnois

Objectifs :

- Installation de totems, mobiliers et panneaux signalétiques

Chiffres-clés, faits marquants :

- « Signalétiques touristiques » (sct Concerto) : 48.727,28€ HT
- « Mobiliers de service vélo » (sct – Altinnova) : 25.658 € HT
- Subvention : département (PTS) ; Région ; État (DSIL)

Office de tourisme de l'Avesnois

Objectifs :

- Création de l'OT de l'Avesnois au 1^{er} janvier 2023 (fusion des 4 intercommunalités)

Chiffres-clés, faits marquants :

- Part CAMVS de la subvention accordée à l'OTA : 334 171 €
- 343 306 nuitées ont été générées par les hébergeurs, toutes activités confondues
- 203 878 visiteurs uniques sur le site internet de l'OTA
- Les recettes du service commercial s'élèvent à 94 917,49 €.
- Près de 100 animations et sorties organisées
- Rencontre des acteurs du tourisme : plus de 70 participants sur la 1^{ère} édition et 92 sur la seconde
- Nouvelle organisation mise en place à l'échelle de l'arrondissement
- 19 agents
- Accroître le rayonnement de la Destination Avesnois
- Renforcement de la collecte de la taxe de séjour auprès des établissements



Accueil physique

6 314

usagers reçus sur les 2 sites

1 773

usagers ont été accueillis au siège

4 541

au Pôle Accueil



Accueil téléphonique

32 818

appels téléphoniques pris en charge par les hôtesses d'accueil

18 942

appels standards

13 876

appels techniques (voirie, assainissement, écologie urbaine)

Vente de composteurs au Pôle Accueil

5

composteurs de 400 litres (changement de mode opératoire)



3 217

badges de déchetteries ont été délivrés, répondant à une demande par mail ou en accueil physique.

Traitement des demandes par mails

2 595

mails voirie

154

mails assainissement

2 758

mails écologie urbaine



PERMANENCES DANS LES COMMUNES

168

personnes accueillies de septembre à décembre

Aulnoye : 53
Hautmont : 53
Jeumont : 32
Feignies : 30

U N E T E R R E D ' A V E N I R S

Une terre d'avenirs



La CAMVS a participé, pour la 5^{ème} fois consécutive au Challenge de la Mobilité en HDF, qui a eu lieu du 18 au 23 septembre prochains. Pour mémoire ce défi ludique vise à promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail) auprès des agents, pour leurs trajets domicile/travail.

En 2022 :

125 participants

En 2023 :

180 participants



Durant toute la semaine, des actus en temps réel du challenge diffusées en interne sur l'intranet + par mail afin de challenger les participants. Des animations, programmées. (Accueil petit déjeuner dans les sites le lundi, journée sans utilisation de la voiture thermique, repas partagé au VERGER le jeudi (chacun apporte son repas)).

Les agents ont également été invités à immortaliser leur changement de pratique à travers un défi photo. La plus insolite a été récompensée suite à un vote auprès de l'ensemble des agents inscrits.

Par cette action, les agents de la CAMVS :

- Ont réaffirmé leur engagement dans une démarche écoresponsable, en faveur de la préservation de la planète, de la santé et du pouvoir d'achat
- Ont véhiculé une image positive d'une administration moderne qui s'engage, en cohérence avec les politiques publiques qu'elle déploie

Les objectifs sont pluriels :

- Fédérer les équipes autour d'un enjeu positif
- Créer du lien interservices, des passerelles entre agents d'horizons différents, de la convivialité,
- Impulser une prise de conscience et accompagner le changement de pratiques de mobilité
- Etre porteur d'une image positive et développer un sentiment de fierté des agents
- De manière plus large, faire rayonner la mobilité durable au delà des murs de notre administration

Chiffres-clés, faits marquants :

- 180 participants à l'agglomération
- 1 Itw Radio des élus
- 6 ambassadeurs du Challenge dans les sites
- Une 100^{ème} de participants sur les différentes animations
- Un réseau STIBUS gratuit pendant toute la semaine
- En notre qualité d'ambassadeurs, plus d'une centaine d'associations, entreprises, partenaires invités à rejoindre l'agglomération dans l'aventure
- 1 article/jour sur l'intranet pour vanter les bienfaits de la mobilité durable
- 1 prix du meilleur taux de covoiturage obtenu à l'occasion du World Forum for a Responsible Economy à Lille

Gestion différenciée des espaces publics

Objectifs :

- Accompagner la recherche et la prise en main de techniques alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics des collectivités.
- Accompagner les communes dans la gestion différenciée de leurs espaces publics comme solution au manque de main d'œuvre et en réponses aux enjeux eau et biodiversité.



Charte d'entretien des espaces publics :

21 communes signataires avec l'adhésion nouvelle de Vieux-Reng et Marpent

Mise en œuvre de la gestion différenciée sur **6** zones d'activités et sur l'Ecopôle

Label Cimetière Nature :

21 cimetières engagés

11 cimetières labellisés niveau 1

5 cimetières labellisés niveau 2

Cimetière
nature



Création d'outils de communication (brochures et panneaux)

À venir pour 2024 :

- Organisation de formations locales avec le CNFPT à destination des agents des communes
- Poursuite de l'accompagnement apporté aux communes
- Extension de la gestion différenciée sur d'autres sites



Préservation et valorisation du patrimoine naturel

Campagne d'arrache de l'Hydrocotyle fausse-renoncule (plante exotique envahissante) sur le canal de la Sambre :

- Arrachage en novembre, principalement à la main et ponctuellement à la grue
- Coût : **69 523,50 € TTC.**

Financement :

- 50 000 € - Voies Navigables de France
- 26% - AEAP Fonds vert

**Interventions sur les milieux naturels et gestion différenciée en faveur de la biodiversité réalisées soit en régie par le biais de prestations, de partenariats agricoles ou encore de chantiers bénévoles :**

- **175 ha** d'espaces naturels
- **43 km** de chemin de halage en gestion écologique
- **27,95 ha** en pâturage
- **7** chantiers nature avec l'association Les Blongios - 93 participants
- **2** partenariats avec les établissements scolaires
- **4** partenariats avec des agriculteurs

Chantiers participatifs de plantation d'arbres et d'arbustes sur 4 communes en partenariat avec l'association Les Planteurs Volontaires :

- **202** volontaires participants
- **1 255** arbres et arbustes plantés

Opération «Plantons le décor» en collaboration avec le Parc Naturel de l'Avesnois :

- **2 661** arbustes, fruitiers et variétés potagères d'origine locale commandés par les habitants et livrés à la Ferme du Zoo à Maubeuge.

5 animations nature à destination du grand public dont une Nuit de la Chauve-souris et 4 activités scolaires dans le cadre d'un projet pédagogique avec 2 écoles.**À venir pour 2024 :**

- Démarrage d'un projet franco-wallon pour la prise en compte des nuisances lumineuses
- Développement de nouveaux partenariats avec les établissements scolaires

Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations et lutte contre l'érosion

Objectifs :

- Favoriser le fonctionnement naturel et écologique des cours d'eau
- Poursuite de la mise en œuvre du programme pluriannuel de travaux pour l'entretien et la gestion des cours d'eau
- Protéger et mettre en valeur les espaces naturels présents sur les bassins versants
- Prévenir les risques naturels (inondations, ruissellements, coulées de boues)
- Restaurer le fonctionnement naturel des milieux



Entretien des cours d'eau de la CAMVS et de leurs affluents :

- Près de **9 km** de berges traités sur 5 communes (Monceau-Saint-Waast, Saint-Rémy-Chaussée, Rousies, Recquignies, Maubeuge, Vieux-Reng)
- 1 équipe : 1 chef et 5 ouvriers
- Coût : **111 864 € TTC**

Lutte contre l'érosion :

- Mise en place d'ouvrages d'hydraulique douce sur 5 communes (Ferrière-la-Grande, Maubeuge, Aibes, Recquignies)
- **168 m** de fascines
- **110 m** de haies anti-érosives plantées
- **Coût : 28 476 € TTC**



Programme de plantation du Département du Nord :

- **1 869 m** de haies bocagères plantées chez les agriculteurs

À venir pour 2024 :

- Conventionnement avec les propriétaires et/ou agriculteurs pour la mise en place de dispositifs antiérosifs
- Poursuite de l'entretien des cours d'eaux de la CAMVS
- Renouvellement d'une DIG portant sur un PPRE
- Finalisation de l'étude hydraulique sur 9 bassins versants
- Renouvellement d'un marché de renaturation de cours d'eau.
- Lancement d'un marché d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce.

Protection de la ressource en eau

Objectifs :

- Réduire voire supprimer les sources de pollutions diffuses vers la nappe phréatique
- Fédérer les acteurs de l'eau autour d'objectifs communs et d'actions concertées
- Déployer les Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE) sur les champs captant prioritaires au titre du SDAGE



Agriculture:

- Suivis individuels des pratiques agricoles
- Financement de reliquats azotés **25 analyses** financées
- Participation à l'évènement des journées de l'herbe 2023 afin de promouvoir le maintien de l'herbe (prairies) – Environ **3 000** visiteurs

Gestion foncière :

- Poursuite des actions sur la carrière Gillet
- Extraction d'un véhicule avec la SNSM de Dunkerque
- Renouvellement du protocole de surveillance des cyanobactéries avec Noréade
- Evacuation des encombrants
- Préparation de l'installation de la vidéo-surveillance
- Bornage et régularisations cadastrales
- Concertation avec la 3CA sur la gestion de l'érosion des sols

Animations de la concertation et mise en œuvre des mesures :

- Une dizaine de réunions entre acteurs de l'eau pour la mise en œuvre du CARE de Vieux-Reng
- **7** conventions de partenariat conclues pour la protection de la ressource en eau
- **160 500 € HT** dépensés pour les actions en faveur de la ressource en eau et leur animation, financés par divers organismes et partenaires
- Lancement d'une étude hydrogéologique

À venir pour 2024 :

- Finalisation du CARE de Vieux-Reng
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures de réduction de la pression polluante
- Poursuite des partenariats

La collecte

31 322 tonnes d'ordures ménagères

7 219 tonnes de recyclables

2 994 tonnes de verre

Pour un coût total de
6 974 650 € TTC

soit

56,5 € PAR HABITANT

Déchets verts

1 373,36 tonnes en bennes
(communes de moins de 1 100 hab.)

430,02 tonnes sur appel
(communes de plus de 1 100 hab.)

Pour un coût total
(traitement compris) de

291 090,18 € TTC

Encombrants

1 073 tonnes en porte à porte

916,7 tonnes sur appel

dont **165,3** tonnes valorisées

Pour un coût total de

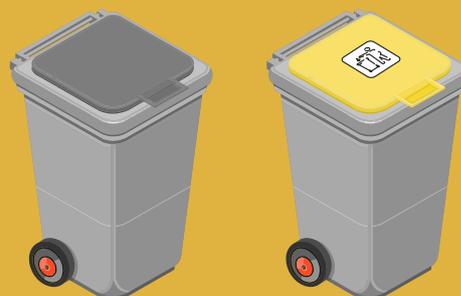
207 381,48 € TTC

La gestion des bacs roulants pour la collecte en porte à porte

2 720 bacs livrés

2 036 bacs réparés

Pour un coût de **156 050,40 €** TTC



L'apport volontaire

255 colonnes enterrées implantées sur les 43 communes

104 pour les ordures ménagères, **94** pour les recyclables et **57** pour le verre

+ **220** colonnes aériennes pour le verre

Dans les 16 communes volontaires pour l'expérimentation du verre en apport volontaire (en lieu et place de la collecte en porte à porte), de très bonnes performances de collecte :

32.72 kg
par an et par habitant

Le traitement des Ordures Ménagères

Il s'élève à

3 877 557,85 € TTC

Avec un taux de TGAP (Taxe Générale sur les activités Polluantes) en légère baisse par rapport à l'année 2022.

Le tri

La prestation s'élève à

1 351 472 € TTC

soit

10,94 € PAR HABITANT

Malgré une progression du tonnage des Recyclables collectés et triés, et un taux de refus de tri de 51% (redirigés vers l'incinération) qui place toujours l'agglomération bien au-delà de la moyenne nationale.

Les déchetteries

28 587 tonnes déchets dans les 4 déchetteries de la CAMVS, dont principalement :

6 828 tonnes d'encombrants

8 092 tonnes de gravats

7 898 tonnes de déchets verts

+ 933 tonnes collectées et valorisées dans les bennes «éco-mobiliers»



Pour un coût total en 2023 de

2 216 859 €

pour la gestion des bennes des 4 déchetteries et le traitement des déchets collectés.

672,41 tonnes de Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E)

4,81 tonnes de piles

150 kg de Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)

252 tonnes de déchets dangereux traités

254 389 entrées recensées dans les 4 déchetteries

Les actions de prévention

Les actions de sensibilisation auprès des usagers sont menées par **6 ambassadeurs du tri**

29 composteurs ont été subventionnés en 2023 : cette diminution s'explique par la suppression en 2023 de la vente de composteurs et l'instauration d'une aide financière de la CAMVS à l'achat de composteurs

392 tonnes collectées dans les 103 bornes de relais textile, chaussures et maroquinerie du territoire et détournées de l'incinération



Périmètre d'intervention / descriptif patrimonial

Parmi les 43 communes de la CAMVS, 25 adhèrent au SIDEN-SIAN et les 18 autres communes, essentiellement urbaines et péri-urbaines, relèvent de la compétence de la CAMVS.

Le patrimoine du service eau potable de ces 18 communes est composé de **20 captages** (+ 3 stations de reprise dont 1 traitement de démanganisation), **9 réservoirs** (+ 3 bâches de reprise), **719,07 Km de réseaux et 4 zones hydrauliques interconnectées**. Il est à noter un accroissement de linéaire de 912 ml par rapport à 2022 pour les raisons suivantes : actualisation de la cartographie via son SIG, modification du tracé suite à renouvellement de réseau et extension du réseau en divers lieux.

Quant à la population alimentée en eau, elle compte 104 122 habitants et le nombre d'abonnés au service de l'eau s'élève à 46 031 (45 703 en 2022).

Mode de gestion / Missions du délégataire

Le service est exploité par Suez Eau France dans le cadre d'une Délégation de Service Public de type régie intéressée (2018 – 29 inclus).

Les missions confiées au régisseur portent principalement sur des opérations d'investissement sur le patrimoine, l'exploitation complète des équipements de production, de transport et de distribution de l'eau potable ainsi que la facturation et le recouvrement des redevances du service d'eau potable et d'assainissement.



Préservation de la ressource en eau, lutte contre les fuites et consommations d'eau

Les volumes consommés s'élèvent à 4 959 467 m³ en 2023 (-0,2 %) ; soit une consommation moyenne par abonné de 76,4 m³/an. Dans un même temps, la production d'eau comptabilise 5 952 942 m³ (-4,1 %) ; soit une baisse de 1 000 000 m³ dans la nappe phréatique depuis 2015 (7 millions étaient prélevés).

Ainsi, le rendement a augmenté ; passant de 84,7 % en 2022 à 87,9 % en 2023. L'objectif contractuel est dépassé par SUEZ (84 %).

Par ailleurs, cet indicateur reste au-dessus de la moyenne nationale qui s'élevait à 81,3 % en 2022.

Ces chiffres traduisent plusieurs facteurs : des restrictions d'usages de l'eau durant l'été 2023, le déploiement de la télérelève permettant d'optimiser les consommations, des usages illicites notamment via l'ouverture de poteaux incendie (génère des fuites) et une consommation importante pour fuite sur un branchement.

Qualité de l'eau

En ce qui concerne la qualité physico-chimique de l'eau distribuée aux usagers, le taux de conformité s'élève à 89,3 % (2021 : 92,3 %). Il s'agit en très grande majorité de nouvelles molécules recherchées dans l'eau depuis 2021, des métabolites de pesticides, qui sont également présente dans la majorité des eaux souterraines de la région. L'Agence Régionale de la Santé a indiqué que l'eau restait consommable pour la population et face à cette problématique émergente, et un suivi renforcé est désormais effectué.

Aussi, La CAMVS travaille sur son plan d'action via notamment son schéma directeur d'eau potable :

- Renforcement des opérations de reconquêtes de la qualité de l'eau (ORQUE)
- Étude sur optimisation des mélanges d'eau brutes (les forages situés en zone de prairies sont globalement mieux préservés)
- Étude sur potentiel traitement de l'eau



Dépenses d'investissements

Le service eau potable a réalisé/initié les opérations suivantes :

- 1 008 ml de réseau renouvelés (rue Hector Despret à Jeumont et rue Pierre Curie à Rousies)
- Études de maîtrise d'œuvre externes et internes pour renouvellement réseaux 2024 (Rte d'Elesmes et rue Mabuse à Maubeuge, Rte de Landrecies à Louvroil, rue de l'Arsenal à Rousies, Cité Buissonnière à Boussois, rue des Lilas à Hautmont, Impasse des Lanières à Feignies)
- Étude de maîtrise d'œuvre pour travaux de réhabilitation de 3 réservoirs (Travaux 2024)
- Poursuite du schéma directeur eau potable (phase 1)
- Lancement audit mi contrat DSP
- Fin de la sécurisation des ouvrages de production d'eau potable (Vigipirate).
- Poursuite de l'étude hydrogéologique des captages de Vieux Reng

En complément, via le contrat de régie intéressée, SUEZ a investi 2 762 000 euros HT en 2023 pour le compte du service eau potable. Il s'agit essentiellement de la fin du déploiement de la télérelève (plus de 44 000 compteurs équipés) et du renouvellement de réseaux (4 168 ml de canalisations renouvelées, hors branchements).

Dépenses de fonctionnement

La grande majorité des dépenses du service est intégrée dans le cadre de la régie intéressée (SUEZ), et elles s'élèvent à **5 127 340 € HT** (+11 % par rapport à 2022). L'augmentation provient essentiellement de la forte hausse du coût de l'énergie. Le principal poste de dépense, environ la moitié des dépenses globales, correspond aux frais de personnel. Cela représente 35 ETP au titre du contrat.

Recettes

La principale recette est liée à la vente d'eau aux abonnés, elle s'élève à

8 489 000 € HT

(-4,5 % par rapport à 2022).

D'autres recettes viennent abonder cette principale ressource (vente d'eau en gros, subventions de l'agence de l'eau... pour un total de 1 017 000 euros HT). Il est à souligner une forte hausse des subventions agence de l'eau, en raison du rattrapage de plusieurs exercices (524 000 euros en 2023 vs 150 000 euros en 2022).

Il convient de préciser que le service n'a pas recours à l'emprunt (auto financement).

Autres chiffres / indicateurs 2023

Gestion patrimoniale des réseaux :
Indice de connaissance et de gestion :
Valeur 2023 :

120/120

*Les informations sont complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet et la localisation des interventions et existence d'un plan pluriannuel de renouvellement

Taux moyen du renouvellement de réseau d'eau potable (sur 5 ans) :

Valeur 2023 :

0,64 %

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente :

Il s'agit des impayés au titre des factures de l'année précédente tels que connus au 31 décembre de l'année en cours.

Valeur 2023 :

6,16 %

soit 704 505,41 € TTC

Les chiffres de 2023

7

stations d'épuration

180

postes de refoulement

46

Déversoirs d'orages équipés dans le cadre de l'autosurveillance des réseaux

10

pluviomètres

9,5 M³

d'eaux traitées

1 446 TONNES

de matières sèches produites pour l'épandage agricole

Maintenance des stations d'épuration et de refoulement

33

pompes neuves installées

356

curages réalisés

328

interventions de dépannage sur les STR

5

armoires de commande remplacées

12

automates remplacés

172

bilans d'autosurveillance des stations réalisés

- Installation d'un nettoyeur HP sur les clarificateurs des steps de Jeumont et Aulnoye
- Installation d'une prise d'eau traitée pour les hydrocureuses sur les steps de Jeumont, Aulnoye et Maubeuge
- Réalisation de l'étude « recherche des substances dangereuses dans l'eau » sur les UT de Maubeuge Jeumont et Aulnoye Aymeries

Conformité des SSteps :

- Conforme pour les stations de Colleret et Vieux mesnil
- En cours de conformité pour les UT de Maubeuge, Jeumont et Aulnoye (gestion des déversements des eaux usées par temps de pluies)



Régie Technique Voirie – Eclairage Public

logistique des bâtiments – garage – assainissement

Interventions voirie réalisées en régie

Viabilité hivernale – saison 2023/2024

13 sorties **5 538** heures de sorties dont 2392 de nuit**725** tonnes de sel **9 930** Kms parcourus **35 000** litres de gasoil

Pour un coût de

429 547 €

Fonds de Concours des communes / Schéma de mutualisation (tous services voiries confondus)

Travaux de voirie / de signalisation / d'Eclairage Public :

116 dossiers dont 66 en schéma de mutualisation et 50 en fonds de concours, certains réalisés, d'autres en programmation ou en attente d'accord.

Au cours de cette période, l'agglomération a reçu **98 demandes** de création de places de stationnement réservées pour les personnes en situation de handicap. La plupart de ces demandes ont été faites par mail ou téléphone, avec très peu par courrier.

Après analyse, voici les résultats obtenus :

17 places de stationnement ont été créées, conformément aux critères d'éligibilité et aux normes en vigueur.**81 demandes n'ont pas pu être satisfaites** pour les raisons suivantes :

- **Contraintes techniques :** Certaines zones ne permettent pas l'aménagement de places PSH en raison de la configuration actuelle des infrastructures, comme des voies ou trottoirs trop étroits. Cependant, face à ces limitations, l'agglomération a prévu de mettre en place des stationnements dérogatoires sur la largeur dans certaines zones spécifiques, afin de répondre au mieux aux besoins malgré les contraintes d'espace.
- **Localisation sur le domaine privé :** Un certain nombre de demandes concernaient des emplacements situés sur des terrains privés, où l'agglomération n'a pas compétence pour intervenir.
- **Redondance avec des places déjà existantes :** Certaines demandes concernaient des zones où des places PSH étaient déjà disponibles à proximité.

Sinistres

37 sinistres en éclairage Public (accidents, mats endommagés)

30 sinistres en voirie (nids de poule, potelets, barrières)

Éclairage public

1 492 interventions EP, dont 732 interventions via le numéro vert

43 lanternes remplacées **5** secteurs en relamping

1 602 interventions PPP (Maubeuge Louvroil CITELUM et TROMONT)

Service enrobés - prépa et signalisation

639 interventions effectuées en régie

471 nids de poule **118** mobiliers urbain/panneau **50** retraçages



Matériaux de voirie

63 m³ de béton Dégoudronnant : **900 litres**

Enrobé à chaud : **810 tonnes** Enrobé à froid : **400 tonnes**

850 rouleaux de scotch peinture routier

Bordure tous type : **864 pièces** Podotactile (PMR) : **98 pièces**

Émulsion : **800 litres**

Matériaux de signalisation

168 panneaux changés

800 kg de peinture blanche **900 kg** de peinture colorée

600 kg d'anti dérapant **600 kg** de billes de verre

850 scotch peinture routier **1 000 litres** de diluant



Interventions assainissement réalisées en régie**Service Inspection Télévisées**

Contrôles réseaux (compactage, tests d'étanchéité, inspection télévisée).

Réception réseau d'assainissement neuf sous accréditation

- **3** chantiers sur réseaux neufs installés par la collectivité sur le territoire des communes dont 3 subventionnés par l'Agence de l'eau.
- **43** contrôles de diagnostics sur les réseaux anciens réalisés pour les besoins de la Régie Assainissement du bureau d'Études, à l'occasion de l'élaboration d'Avant Projets Sommaires (APS voirie/assainissement/dysfonctionnement réseaux, demande de mise en conformité) ou à la demande de la régie (ECA), demande des communes soit plus de 18 kms de réseaux inspectés.
- **Reconduction du maintien de l'accréditation COFRAC** du service inspection des réseaux le 23/02/2023, attestant le respect des exigences normatives et des bonnes pratiques du métier, démontrant le savoir-faire de la CAMVS dans les activités relatives au contrôle de réception des réseaux neufs d'assainissement (inspections télévisées, contrôles d'étanchéité et contrôles de compactage).

Service Hydro curage

2312 interventions en hydro curage (systématique et intervention).

Conformité raccordement réseaux

279 contrôles des particuliers en assainissement collectif sur les 28 communes et **520 attestations de raccordable**.



SPANC : contrôles des installations d'assainissement non collectif privées

- **23 contrôles d'usagers** en assainissement non collectif et 14 réponses au Permis de Construire en ANC.
- **Fin des diagnostics** existants du territoire.
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif débutera à partir de 2025 les **contrôles de bon fonctionnement**.

Gestion des Eaux Pluviales

- **Poursuite du marché Schéma Directeur Gestion des Eaux Pluviales** sur les Unités Techniques de Jeumont, Colleret, Obrechies et Vieux Mesnil – Dossier Loi sur l'Eau et Modélisation en cours de finalisation.
- Opérations de curage, d'entretien et de maintenance des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines : **100 323.80 € HT**.
- **Réalisation des états des lieux** des réseaux d'assainissement sur l'emprise des projets NPNRU et ANRU en partenariat avec les services : Hydrocurage, ITV et Contrôle conformité. Préconisation des travaux à réaliser pour la mise en séparatif des réseaux et pour la régulation des eaux pluviales urbaines.

**Service Travaux**

- **45** branchements réalisés
- **2** mises en conformité des branchements
- **754** interventions de réparation et travaux sur les ouvrages d'assainissement (remise à neuf de plaques, bouches d'égout ou grilles, descellement de plaques, création d'ouvrages grilles, réparation et changement de canalisations...)
- **50** réparations et changements de canalisations suite à des effondrements.

Patrimoine

Entretien des Zones d'Activités

141 bâtiments et 17 zones d'activités :

- Gérer le patrimoine bâti, entretien des bâtiments,
- Améliorer et assurer les travaux de la maintenance pour l'ensemble du patrimoine et organiser une plus grande réactivité,
- Répondre aux besoins des demandeurs et assurer une meilleure réponse aux demandes d'entretien quotidien,
- Avoir une plus grande capacité d'écoute et d'expertise (améliorer la conception et la réalisation des projets et maîtriser les coûts),
- Suivre les travaux réalisés par les entreprises privées, ainsi que les projets de réhabilitation, de rénovation ou de construction des bâtiments, tout en recherchant des économies d'énergie.

Les différentes équipes

- Chauffage,
- Electricité
- Plomberie
- Peinture
- Logistiques et techniques, manifestations

La polyvalence des agents est une force, elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

Les Services Techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels.

Par les prestataires

2 interventions :

Sambre Menuiserie 16/12/2021 – **9902.84 EUROS TTC**

CEJ Colleret, 20/12/21 – **1323.00 euros TTC**

Budget

Montant total pour les travaux en régie :

44 440,60 € TTC

Montant total des travaux sous-traités :

11 225,84 € TTC

Maintenance des Bâtiments

807

interventions réalisées en régie
par l'équipe Patrimoine pour un
coût de

44 440,60 euros TTC



Parc automobiles

Interventions dans les garages :

Garage	Nombre d'interventions	Coût des interventions
Maubeuge Poids Lourds	56	84 454,82 €
Auto sécurité	29	2 256 €
Vulco Maubeuge	14	24 224,35 €
Pièces Auto GGP	10	8 112,57 €
Assaini pièces	3	53 335,13 €
Jardi-Agri	3	10 044,08 €
Dehin V.A.I	2	8 766,12€
Lerouge Valenciennes	1	2 911,42 €
Loxam	1	463,78 €

Achat de véhicule et engins :

Service	Modèle	Coût
Renouvellement urbain	Renault Clio GT-879-EF	16 849,75€ TTC
Assainissement station	Renault Express GP-536-CS	19 921,56€ TTC
Assainissement	Renault Express GP-489-CS	19 921,56€ TTC
Assainissement	Renault Express GP-440-CS	19 221,56€ TTC
Politique de la Ville	Renault Trafic GM-756-RZ	39 124,76€ TTC
Patrimoine	Renault Master GS-469-CJ	52 801,76€ TTC
Eau potable	Renault Clio GR-867-KC	18 550,00€ TTC
Ecologie Urbaine	Renault Trafic GT-544-ZQ	36 082,80€ TTC
Voirie	Tractopelle et accessoires	50 474,00€ TTC
Voirie	Mini pelle et accessoires	101 358,96€ TTC
Eclairage Public	Renault Master GV-405-EV	100 096,80€ TTC
Président	Renault Austral GV-505-BQ	39 880€ TTC
Garage	Plateau porte voiture GS-040-EZ	3 651,00€ TTC

**Assainissement – Avis sur demandes de Permis de construire (PC),
Permis d'Aménager (PA), Permis de démolir (PD),
Déclaration Préalable (DP), Certificat d'Urbanisme (CU)**

- PC : 167
- PA : 6
- PD : 22
- DP : 124
- CU : 63

Soit un total de : 382

**Assainissement – Réponses aux Déclarations de Travaux (DT) /
Déclarations d'Intention de Travaux (DICT) / DT-DICT conjointes /
Autorisations de Travaux d'Urgence (ATU)**

DT : 1 503
DICT / DT-DICT conjointes : 2 777
ATU : 799

Soit un total de : 5 079



Travaux de voirie, d'assainissement et d'éclairage public

AULNOYE-AYMERIES

Rue Victor Hugo - assainissement

- Coût : 9 228,60 € TTC
- Durée : 1 mois

BERLAIMONT

Rue Neuve - assainissement

- Coût : 17 375,52 € TTC
- Durée : 15 jours

CERFONTAINE

Rue du Bois - voirie

- Coût : 69 365,43 € TTC
- Durée : 1,5 mois

Rue d'Ostergnies - voirie

- Coût : 83 846,55 € TTC
- Durée : 1,5 mois

COLLERET

Rue Clémenceau - assainissement

- Coût : 102 903,18 € TTC
- Durée : 5 mois

ELESMES

- Rue de la Chapelle - voirie
- Coût : 300 887,40 € TTC
- Durée : 3 mois

FEIGNIES

Rue Guynemer - assainissement

- Coût : 383 914,93 € TTC
- Durée : 4,5 mois

Rue Arthur Dubois - assainissement

- Coût : 21 209,10 € TTC
- Durée : 3 mois

Rue Jean Jaurès - assainissement

- Coût : 95 646,48 € TTC
- Durée : 3 mois

Derkenne - assainissement

- Coût : 104 908,92 € TTC
- Durée : 3 mois

Rue de la Chaussée Brunehaut - assainissement

- Coût : 165 457,19 € TTC
- Durée : 5 mois

Rues A. Dubois, Keyworth - voirie

- Coût : 4 988,22 € TTC
- Durée : 10 jours

FERRIERE-LA-GRANDE

RD95 - assainissement

- Coût : 2 887,20 € TTC
- Durée : 2 semaines

GOGNIES-CHAUSSEE

Rue Fournier - voirie

- Coût : 165 238,10 € TTC
- Durée : 2 mois

HAUTMONT

Rue de Sous le Bois - assainissement

- Coût : 105 322,20 € TTC
- Durée : 2 mois

Rue de la Rocaille - assainissement

- Coût : 43 155,36 € TTC
- Durée : 2 mois

Rue du Sentier de St Rémy - assainissement

- Coût : 41 748,24 € TTC
- Durée : 1 mois

RD95 - assainissement

- Coût : 1 224 € TTC
- Durée : 1 mois

Rue de la Providence - voirie

- Coût : 11 688,47 € TTC
- Durée : 1 mois

HAUTMONT - NEUF-MESNIL

RD405 - assainissement

- Coût : 7 554 € TTC
- Durée : 1 mois

JEUMONT

Rue de Colleret - voirie

- Coût : 137 547,66 € TTC
- Durée : 1.5 mois

LEVAL

Rue du Dépôt - assainissement

- Coût : 59 345,52 € TTC
- Durée : 2 mois

MAIRIEUX

Rue Porcelette - voirie

- Coût : 85 864,70 € TTC
- Durée : 1.5 mois

MARPENT

Equipement mobile - voirie

- Coût : 1 345,74 € TTC
- Durée : 1 semaine

Rue Marceau

- Coût : 53 529,19 € TTC
- Durée : 1 mois

MAUBEUGE

Rue du Chemin de Fer - assainissement

- Coût : 47 426,68 € TTC
- Durée : 2 mois

Station le Verger - assainissement

- Coût : 25 825,68 € TTC
- Durée : 1 mois

Route d'Avesnes - assainissement

- Coût : 24 882,18 € TTC
- Durée : 2 semaines

Rue Jean Jaurès - assainissement

- Coût : 142 899,36 € TTC
- Durée : 3 semaines

Route d'Elesmes - assainissement

- Coût : 5 104,48 € TTC
- Durée : 1 mois

Square Lafayette - assainissement

- Coût : 26 633,44 € TTC
- Durée : 2 mois

NOYELLES-SUR-SAMBRE

Rue Alfred Bisiaux - voirie

- Coût : 53 424,48 € TTC
- Durée : 3 mois

ROUSIES

Rue Pierre Curie - voirie

- Coût : 209 494,97 € TTC
- Durée : 2 mois

Rue de la Vaqueresse - assainissement

- Coût : 11 882,26 € TTC
- Durée : 1 mois

SAINT-REMY-CHAUSSEE

Rue Saint Aubin

- Coût : 54 336,35 € TTC
- Durée : 1 mois

VILLERS-SIRE-NICOLE

Rue du 11 novembre - voirie

- o Coût : 141 574,20 € TTC
- o Durée : 2 mois

Contrat PPP de Louvroil :

TRAVAUX G3P :

Rue des Acières

- Renouvellement LED des luminaires de sources classiques
- Coût : 5 751,20 € HT

Rue Bertrand

- Renouvellement LED des luminaires e sources classiques
- Coût : 4 657,30 € HT

En 2023, la CAMVS a versé au groupement pour les prestations de maintenance et de remboursement de l'investissement :

G1:

- 3 972,09 € HT (mandat de gestion - 3% de la facture énergétique)

G2:

- 56 569 € HT (Exploitation et Maintenance)
- 22 242,98 € HT de révisions 2023

G3 NP:

- 19 105,00 € HT (maintien du patrimoine non programmé (accidents))
- 7 655,93 € HT de révisions 2023 ;

G3 P:

- 24 439,00 € HT (maintien du patrimoine programmé)
- 9 674,76 € HT de régularisation de révisions 2023.

Contrat PPP de Maubeuge

TRAVAUX L3P:

Rue du 145^{ème} RI

- Renouvellement LED des luminaires et changement de mâts et crosses
- Coût : 33 900,00 € HT

Avenue des Provinces Françaises

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 5 040,00 € HT

157 rue d'Hautmont

- Création d'un point lumineux (poteau béton et luminaire LED)
- Coût : 2 765,00 € HT

Croisement Avenue Jean Jaurès et rue des Hêtres

- Renforcement d'un passage piéton avec des luminaires LED
- Coût : 7 066,68 € HT

Rue du Capitaine

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 8 334,00 € HT

Rue Jeanne d'Arc

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 14 644,00 € HT

Rue de Normandie

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 22 680,00 € HT

Rue Royale

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 7 408,00 € HT

Rue de Savoie

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 2 520,00 € HT

Rue de Provence

- Renouvellement LED des luminaires
- Coût : 4 200,00 € HT

En 2023, la CAMVS a versé au groupement pour les prestations de maintenance et pour le remboursement de l'investissement :

L1:

- 113 187,00 € HT (moyens de gestion)

L2:

- 179 788,00 € HT (Exploitation / Maintenance)
- 34 828,75 € HT (actualisation sur L2)

L3 P:

- 142 482 € HT (gros entretien et renouvellement)
- 27 698,10 € HT (actualisation sur L3 P)

L3 NP:

- 160 817,00 € HT (maintien du patrimoine y compris grosses réparations)
- 32 198,39 € HT (actualisation sur L3 NP)

Maîtrise d'ouvrage publique Travaux neufs
AULNOYE-AYMERIES :

Gestion de la levée des réserves concernant la construction du Pôle des Cultures Actuelles.

FEIGNIES :

Aménagement de la Zone d'activités économiques de « La Marlière » :

527 986,13 € HT

(Dépenses de fonctionnement – Budget annexe « La Marlière » 2023)

MAUBEUGE :

Conception et construction d'un bâtiment dit « Locaux sociaux » :

- Études internes sur la localisation des réseaux (assainissement, électricité)
- Lancement de la mission géotechnique G1 : **2 915,00 € HT**
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre : **85 050,00 € HT**

PÔLES GARES DE JEUMONT ET MAUBEUGE :

Accompagnement technique et administratif de la direction « Aménagement de l'Espace et Stratégie foncière » dans la réalisation des travaux de requalification des Centres-Villes Pôles Gares des communes de Jeumont et Maubeuge.

Gestion et exploitation du chenil intercommunal En 2023

Nombre de chiens errants entrés en fourrière : 344 dont **181** chiens ont été repris par leurs propriétaires, **118** animaux ont été cédés au Refuge Edile Lacroix, **25** chiens sont décédés et **20** étaient toujours présents en fourrière au 31/12/2023.

Nombre de chats errants gardés en fourrière : 376 dont **30** animaux ont été récupérés par leurs propriétaires, **159** chats ont été transférés au Refuge Edile Lacroix, **5** animaux ont été relâchés car il s'agissait de chats dits libres, **145** sont décédés et **37** étaient présents en fourrière au 31/12/2023.

Montant de la subvention allouée au Refuge Edile Lacroix :

90 000 €

(Dépenses de fonctionnement – Budget général « Maîtrise d'Ouvrage Publique »)

Les comptes annuels 2023 du service public de fourrière animale intercommunale présente un montant de charges de

95 752,29 €

et un produit d'exploitation de

94 724,50 €

soit un résultat d'exploitation de **- 1 027,79 €**

Patrimoine En 2023

**VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES PÉRIODIQUES
ET ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ**

Vérification des installations électriques, de ventilation et de chauffage de l'ensemble des bâtiments de la CAMVS, pour un montant de dépenses de fonctionnement réparti de la manière suivante :

- Budget général « Patrimoine » : **37 619,87 € TTC**
- Budget général « Piscines » : **5 017,04 € TTC**
- Budget annexe « Assainissement » : **6 619,37 € TTC**
- STR : **15 348,18 € TTC**
- Vérification des moyens de défense incendie de l'ensemble des bâtiments de la CAMVS, pour un montant de : **3 686,20 € TTC**
- Remise en service des alarmes intrusions des bâtiments de la CAMVS pour un montant de : **7 122,06 € TTC**
- Maintenance et entretien du parc d'ascenseurs (6 au total), pour un montant de : **16 058,43 € TTC**
- Maintenance et entretien des Systèmes de Sécurité Incendie (PCA et Gare Numérique), pour un montant de : **14 642,69 € TTC**



U N E T E R R E D E S O L I D A R I T É S

Une terre de solidarités



« Développer une stratégie santé ambitieuse »**Promotion de l'accès aux soins et à la santé****Objectifs :**

- Poursuivre la lutte contre la désertification médicale
- Renforcer la démographie des professionnels de santé et l'attractivité du territoire

Chiffres-clés, faits marquants :

- Octroi d'une aide à l'installation pour un médecin généraliste à Jeumont, à hauteur de 10 000€ et d'une bourse, à un étudiant en 7ème année de médecine générale, à hauteur de 8 400€ sur l'année, engagé à s'installer sur le territoire à l'obtention de son diplôme
- Acquisition de deux malles de téléconsultation
- Recrutement d'une Adulte Relais Médiatrice Santé, afin de proposer notamment un accompagnement personnalisé aux habitants dans la levée des freins à l'accès aux soins et à la santé

À venir pour 2024 :

Développement d'un volet 2 de la politique de lutte contre la désertification médicale, avec :

- La création d'une bourse d'études pour les étudiants dès la première année de médecine, pour lutter contre les freins économiques à l'accès aux études de santé
- Le déploiement de la seconde édition du Forum des métiers liés à la santé

Le développement d'initiatives en matière d'accès aux soins :

- Mise en place d'une Annexe de la Maison Nord Santé dans laquelle l'équipe médicale sera salariée
- Déploiement d'un Medicobus, qui sillonnera les communes rurales
- Formation de professionnels de santé, à l'utilisation des malles de téléconsultation, pour une mise en œuvre effective dans le cadre de leurs visites à domicile



Déploiement d'actions pour l'amélioration de la santé des habitants

Objectifs :

- Coordonner les acteurs de santé pour une offre de soins et de santé efficiente, innovante, de qualité pour les habitants et attractive pour les nouveaux professionnels de santé.

Chiffres-clés, faits marquants :

Signature du Contrat Local de Santé de 2^{ème} génération, qui acte un plan composé de :

- 8 actions en matière de promotion de l'activité physique et de l'alimentation,
- 7 actions en matière de prévention des conduites à risques et addictives.

Déploiement au titre du Conseil Local de Santé Mentale de la première journée territoriale, dédiée à la thématique du harcèlement le 9 novembre 2023.

Déploiement du Grand Plan Santé Prévention 2 :

- Déploiement d'un parcours du cœur grand public, et d'une journée sport, santé, citoyenneté à l'attention des accueils de loisirs,
- Accueil de la 2^{ème} édition du bus du cœur des femmes du 13 au 15 septembre 2023, lors de laquelle 42 professionnels de santé bénévoles et autant d'étudiants ont permis le dépistage de 337 femmes éloignées du soin. 24 structures partenaires ont également sensibilisé le grand public au sein du village santé et promu l'accès aux droits.

Mise en place d'actions de prévention-santé dès le plus jeune âge telles que :

- « Hopimuse », projet de musicothérapie à l'attention des nourrissons hospitalisés en néonatalogie. Ce sont à ce titre 154 accompagnements de parents proposés et 232 nouveau-nés bénéficiaires en 2023.
- Sensibilisation des jeunes collégiens et de leurs parents à l'utilisation des écrans, en lien avec le GREID, par le biais d'une représentation théâtrale assurée par la Belle Histoire, co-écrite avec les bénéficiaires.

Animation d'un centre de ressources en santé publique, dédié aux partenaires du territoire afin de les soutenir dans le déploiement d'actions de santé publique.

Soutien aux associations Sport Santé Sambre Avesnois (2 000€) et Etincelle de la Sambre (6 000€), porteuse de l'Espace Ressources Cancer du territoire.

À venir pour 2024 :

- Opérationnalisation du Contrat Local de Santé et poursuite des travaux liés au Conseil Local de Santé Mentale.
- Poursuite des actions en matière de promotion santé, dans une logique d'aller-vers, au plus proche des personnes éloignées du soin, notamment en lien avec l'Adulte Relai Médiatrice Santé en poste, et en renforçant un pool de médiation.



Promouvoir l'accessibilité universelle, dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

Objectifs :

- Proposer un lieu privilégié d'information et de concertation entre l'Agglomération, les associations et les usagers.
- Assurer une approche globale de l'accessibilité sur le territoire et constater l'état d'accessibilité (espaces publics, transports, voirie, logements...)
- Améliorer, in fine, l'accessibilité universelle de l'existant.

Chiffres-clés, faits marquants :

Dans le cadre du rôle d'observatoire de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, il a été mené un travail partenarial :

- Notamment avec les bailleurs sociaux pour identifier et cartographier les logements accessibles du parc social.
- Notamment avec Sambre Mobilités et l'Association pour l'Égalité des Chances pour vérifier l'accessibilité des Quais bus.

Les différents aménagements en matière d'accessibilité apportés sur le territoire en 2023 :

- Déploiement d'une solution numérique « Acceo » pour garantir l'accessibilité de l'accueil téléphonique et physique des services de la collectivité aux personnes sourdes, malentendantes et aphasiques.
- 40 agents sont formés à l'utilisation de l'outil.

Aménagements de la voirie :

- 8 passages piétons rendus conformes
- 18 km de voirie aménagés afin de répondre aux normes d'accessibilité
- 11 créations de places de parking pour personnes en situation de handicap

Dans le cadre de la politique des fonds de concours, l'Agglomération a accompagné 2 communes dans leurs travaux d'aménagements liés à l'accessibilité, pour un montant global de 24 277€.

Accompagnement de l'Association pour l'Égalité des Chances dans le cadre d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 000€ pour l'acquisition d'un parcours handicap à visée de sensibilisation aux différents types de handicaps. D'autres outils de sensibilisation sont également proposés à l'emprunt au Centre de Ressources en Santé Publique.

Prise en charge de 224 entrées pour le Grand Gala de Magie organisé par En Sambre pour l'Autisme, à destination des familles du territoire. Cet événement avait vocation à récolter des fonds, dédiés à l'accompagnement de familles confrontées à l'autisme sur le territoire.

À venir pour 2024 :

- Dynamisation de la vie de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, par la création de groupes de travail associant par exemple les différentes Commissions Communales pour l'Accessibilité, et promouvoir l'échange de pratiques et le partage d'expériences.
- Développement d'actions de sensibilisation aux différents types de handicap, y compris en lien avec l'acquisition du Parcours Handicap.

Forum Sécurité Routière 2023

Objectifs :

- Sensibiliser les lycéens du territoire et le grand public aux dangers routiers et aux comportements à risques.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 700 personnes dont 600 lycéens ont profité de cette action.



Sensibilisations par le théâtre

Objectifs :

- Représentations de pièces de théâtre sur la radicalisation et sur l'embrigadement par les réseaux sociaux en mai et décembre 2023.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 150 élèves lycéens pour la pièce « Un bon petit soldat » en mai et 240 élèves lycéens pour la pièce « Une proie si facile » en décembre.

Cofinancement du poste d'Intervenant social en commissariat de Police Nationale

Objectifs :

- Assurer l'accueil des victimes et proposer un suivi social.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 1424 Orientations réalisées en 2023.

Cycle de formation des professionnels du territoire

Objectifs :

- Formation des professionnels sur différentes thématiques : Phénomène de prostitution des mineurs / Violences éducatives ordinaires / Radicalisation.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 85 professionnels formés.



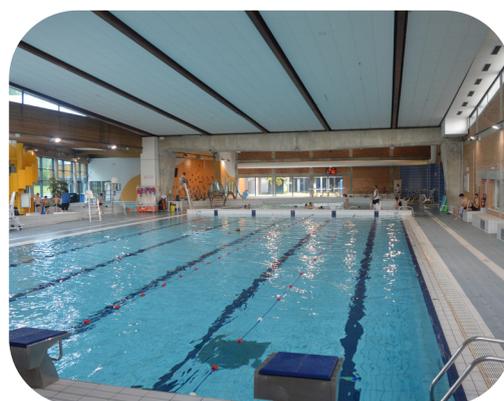
Gestion des équipements aquatiques intercommunaux

Objectifs :

- Offrir un service public de qualité.
- Optimiser le fonctionnement de chaque équipement.

Fréquentations :

- La fréquentation de nos équipements a évolué de près de 19% par rapport à l'année précédente. Seul le site de Jeumont a été impacté par une fermeture d'environ 6 semaines en début d'année, due à un incident technique.



Fréquentation totale :

161 109



Public : 54 394

Scolaires : 52 718

Clubs : 22 778

Recettes

Aulnoye-Aymeries

185 755,80 €

Maubeuge

34 923,40 €

Boussois-Recquignies

53 961,80 €

Jeumont

37 818,20 €

Recettes :

- Les recettes ont évolué dans le même temps de 10%, avec un réel bond pour le centre aquatique basé à Aulnoye-Aymeries.

À venir pour 2024 :

- Après l'obtention de leur brevet de secourisme PSE1, nous allons présenter les jeunes issus des QPV à l'examen du BNSSA pour renforcer nos effectifs saisonniers
- Nous poursuivons notre action d'apprentissage gracieux de la natation pour les jeunes issus des QPV (financée par l'Agence Nationale du Sport)
- Également, nous allons lancer un programme de réhabilitation du centre aquatique l'Aiguade situé à Aulnoye-Aymeries, et de la piscine Les Canetons à Boussois-Recquignies

Soutien au sport de haut niveau

Objectifs :

- Accompagner les clubs de sports collectifs évoluant à un niveau national.
- Accompagner les sportifs individuels, licenciés sur le territoire et évoluant en équipe de France.

Subventions versées :

- Les associations historiquement soutenues ont été rejointes par l'Entente Feignies-Aulnoye Football Club avec la montée de l'équipe première en National 2. Également, nous avons accompagné la Ville de Jeumont dans l'accueil des championnats de France de VTT et la motocycliste Mathilde DENIS basée à Leval.



ASA Basket	120 000 €
Groupement des associations de l'aérodrome	12 000 €
Handisport Basket Aulnoye	15 000 €
Sambre Avesnois Handball	120 000 €
PPC Jeumont	15 000 €
USM Basket	75 000 €
Cœur de Sambre futsal	25 000 €
Team Avesnois cyclisme	25 000 €
Entente Feignies Aulnoye FC	120 000 €
Rallye Charlemagne	55 000 €
Jumping International de Maubeuge	30 000 €
4 jours de Dunkerque (Maubeuge)	20 000 €
Championnats de France de VTT (Jeumont)	30 000 €
Mathilde DENIS (motocycliste)	2 000 €

À venir pour 2024 :

- Reconduction du soutien
- Création d'une enveloppe spécifique pour soutenir le développement d'associations qui n'évoluent pas encore au niveau national

**DÉMOS**

(Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles.

**Objectifs :**

Ce projet a plusieurs objectifs majeurs : créer du lien social en contribuant au développement personnel des participants et démocratiser la pratique musicale en proposant un dispositif complémentaire aux institutions existantes. Il s'appuie de plus sur un enseignement innovant basé sur l'apprentissage intuitif à travers l'écoute et la pratique instrumentale.

L'équipe artistique :

- **20** musiciens, **2** chefs de chœur, **1** cheffe d'orchestre, **2** danseurs
- **1** coordinatrice territoriale
- **7** référents sociaux
- **1** référente financière
- Coût total annuel de l'action : **254 000 €**
- Nombre d'instruments distribués : **102**
- Nombre de sorties culturelles : **2**
- Nombre annuel de tutti : **6**
- Nombre annuel de stages : **2**
- Nombre de communes participantes : **13**
- Nombre d'enfants : **102**

Chiffres-clés, faits marquants :

- Divers Tutti sont également organisés.
- Au cours des 3 années du projet des rassemblements ont lieu tutti à la gare numérique avec des stages de deux jours en octobre et avril, 2 concerts sur un lieu emblématique du territoire.
- 1 concert final à la philharmonie de Paris en présence des familles, partenaires, financeurs.
- Pour marquer la fin de cette première année, l'orchestre DEMOS Val de Sambre donneront une unique représentation au centre culturel de Louvroil le dimanche 26 juin 2022 à 15h. Un renfort de musiciens était prévu ce jour afin de renforcer l'équipe (6 personnes présentes dont un soliste accompagnant les enfants sur l'aspect chant du concert, soit un total de 26 intervenants).
- À cette occasion, les enfants pourront montrer de la plus belle des manières toute l'étendue du travail accompli depuis 1 an. Cela a été aussi l'occasion de montrer à leurs familles, les actions mises en œuvre par la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre.
- Les parents sont de véritables acteurs du projet et accompagnent les enfants tout au long du dispositif, leur motivation est l'une des clefs de la réussite du projet.
- Ces moments privilégiés, conçus autour d'une émotion artistique, contribuent à renforcer les liens intrafamiliaux.
- Enfin il s'agit plus largement de faire entre la pratique musicale et la vie familiale quotidienne au-delà du seul plaisir de la musique, demos défend l'idée que la musique doit jouer un rôle essentiel dans la vie sociale.

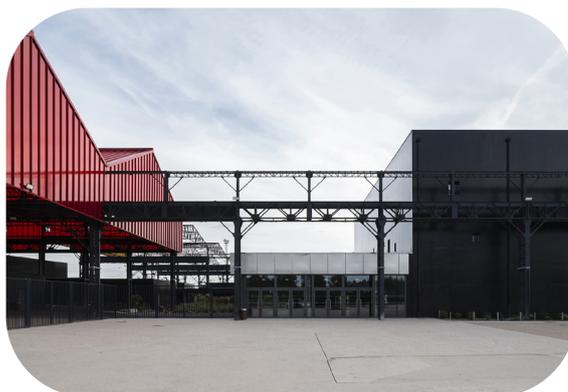
Chiffres-clés, faits marquants :

- Intégration des enfants du demos 2 dans les différents conservatoires du territoire.
- Démarrage d'une troisième cohorte dès le mois d'octobre à destination des 43 communes de la CAMVS.

Pôle des Cultures actuelles (PCA)

Objectifs :

- Ouvrir le PCA
- Inscrire le PCA dans un territoire élargi
- Créer une dynamique auprès des acteurs culturels du territoire et des artistes
- Faire de cet espace un lieu de vie



Chiffres-clés, faits marquants :

- 30 concerts, pour la plupart gratuits, un bon lot de soirées à thème (Women Party, Foire aux disques, Ciné concert...).
- Accueils de résidences d'artistes (Muzzix, Dabeull, Natacha Tertone...), de réunions (France Travail), ou encore des actions culturelles, le PCA est aujourd'hui en plein cœur de ce tissu culturel régional, collaborant avec bon nombre de structures associatives et publiques du territoire ; il rayonne aujourd'hui par sa programmation culturelle variée, allant d'artistes nationally connus (Olivia Ruiz, UssaR...), à des artistes locaux (Alexis Doche, Younow...).
- Depuis fin d'année 2023, le PCA accueille plusieurs artistes en résidence. Ceux-ci ont pu travailler leur show avant de partir en tournée ou encore enregistrer leur album en investissant le grand studio, la grande salle et les espaces d'hébergement. La typologie de l'espace permet à un artiste de créer et répéter son spectacle en configuration Zénith.
- Les locaux sont aussi mis régulièrement à disposition de structures œuvrant pour les mêmes valeurs républicaines que les nôtres, pour des job-datings de France Travail, des répétitions de chorales associatives etc.

1 800 entrées au club **30** évènements **4** résidences

12 ateliers adultes **45** élèves musiciens **8** stages partenaires

2 soirées entreprises **4** soirées associations **13** actions culturelles

À venir en 2024 :

- Ouverture de la grande scène (artistes internationaux)
- Renforcement des résidences d'artistes et développement des actions culturelle
- Finalisation de l'équipement pour renforcer la qualité d'accueil (éclairage, écran vidéo, captation son, backline...)
- Ouverture des studios de répétition et d'enregistrement

Cinéma Plein Air

Objectifs :

Action fédératrice autour d'un événementiel original : installation d'un écran géant gonflable (10 à 13 mètres), vivre une expérience collective devant un classique du cinéma ou une œuvre récente.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 6 Films programmés
- 1050 spectateurs :
- Cousolre - 120 spectateurs
- Gognies-Chaussée - environ 160 spectateurs
- Aulnoye-Aymeries - 140 spectateurs
- Marpent - 160 spectateurs
- Neuf Mesnil - 120 personnes
- Hautmont - Astérix aux jeux olympiques - 350 spectateurs

À venir pour 2024 :

- Revoir le cahier des charges prestataire (précisions sur l'équipement son), booster la communication (réseaux sociaux, etc.)
- Inciter à l'animation (ville) autour de l'événement, sensibiliser aux procédures liées à la sécurité.

École et Cinéma

Objectifs :

Éducation au cinéma pour les élèves des cycles 1,2,3 de l'Education Nationale, accès à la diffusion en salle, en lien avec les cinémas du territoire.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 5 633 élèves de cycle 1, 2 et 3
- 7 films proposés
- 33 écoles de 16 communes du territoire
- 3 sessions de formation des enseignants
- Accueil du cinéma Le Régent au sein de la Gare Numérique

La CAMVS accompagne 100 classes chaque année et prend en charge les frais de transport, les formations et participe à hauteur d'1 euro par entrée sur la base d'un tarif négocié avec les distributeurs pour cette opération.





Usages de la Gare Numérique

Objectifs :

Développement des activités du lieu culturel Gare Numérique à Jeumont, actions à destination de tous les publics, soutien et accompagnement des projets culturels associatifs, accueil des associations culturelles jeumontaises et de l'école de musique.

Chiffres-clés, faits marquants :

- Réaménagement de la salle des Pas perdus (déco, mobilier, peintures, éclairage...)
- 33 900 visiteurs
- 53 événements accueillis
- 10 résidences de création artistique
- 6 structures résidentes en permanence (école de musique, école de danse, Qi-Gong, peintres, dentelle, gym séniors)

À venir pour 2024 :

- Projet d'investissement technique en lumière et son



ACTION CULTURELLE DÉCENTRALISÉE - LES PETITS DÉTOURS

(PROGRAMME D' ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES - ATELIERS ET SPECTACLES)

Objectifs :

- Mettre en place un programme dynamique de diffusion culturelle et de pratiques artistiques innovantes
- Soutenir et favoriser la mobilité du public en mettant en place une dynamique de transport
- Sensibiliser aux outils numériques

Chiffres-clés, faits marquants :

- 7241 personnes touchées / 35 communes
- 300 participants aux ateliers - 115 ateliers dans 7 thématiques différentes
- 20 participants aux ateliers de la Fabrique Créative (Gare Numérique)
- 20 Spectacles différents - 64 représentations pour 5680 spectateurs

À venir pour 2024 :

Poursuite et développement de l'action



Résidences d'éducation artistique

Résidence d'Éducation Artistique

Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre



Objectifs :

Les résidences d'éducation artistique ont succédé aux 2 périodes de CLEA menées jusqu'en 2017 :

- Programmes de résidences-mission d'éducation artistique et aux médias.
- Des artistes et des journalistes sont invités sur le territoire à partager leurs pratiques et organiser la médiation d'une série d'œuvres qu'ils mettent à disposition du projet, auprès de groupes constitués (scolaires, et tous temps de vie), 3 résidences en 2023 (Collectif Bette Davis, Cellofan', Laurene Vatier & Alexis Doche)
- En partenariat avec la DRAC Hauts de France

Chiffres-clés, faits marquants :

- 900 personnes touchées environ, réalisation de films d'animation avec les structures rencontrées par Cellofan (une dizaine)
- Concerts participatifs
- Performances et ateliers musicaux pour Laurene Vatier et Alexis Doche
- Résidence prospective "La Baraque"
- Concernant l'éducation aux médias :
 - Réalisation d'interviews
 - Rencontre des professionnels de l'éducation
 - Réalisation d'un livre de témoignage et guide pour l'EMI

À venir pour 2024 :

- Préparation d'un CLEA nouvelle génération
- Remise à neuf du logement Maison Huvenoit

Saison de la Gare numérique 23/24

Objectifs :

Mise en œuvre d'une dynamique de diffusion de spectacle « seuls en scène » à la Gare Numérique, développement de l'affluence en ciblant un public diversifié, incluant différentes tranches d'âge et origines, Promotion les talents locaux et en développement dans la programmation.

Chiffres-clés, faits marquants :

- 3 380 spectateurs (bals et spectacles)
- Événements programmés dont : Kader Bueno, Djamil le Shlag, Cali, Viktor Vincent, Ligue d'Impro, Pablo Mira, Aymeric Lompret, Pierre Thevenoux, Johnathan Lambert, Anne Depétrini, Kheiron, Laurent Voulzy, C'est tout pour moi, bals... Poursuite de l'offre de petite restauration et bar originale, sur les valeurs éthiques et durable, produits locaux et raisonnés, circuit court...

À venir pour 2024 :

- Poursuite et développement de l'opération, nouvelle saison
- Programmation accrue de spectacles dans les communes de l'agglomération (Maubeuge, Feignies, Aulnoye-Aymeries, ...)

BON VOYAGE !

L'AGGLO PRÉSENTE
SA NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Départs  2023-2024

NAWELL MADANI
MATTHIEU MADÉNIAN
MAX BOUBLIL

JONATHAN LAMBERT

LAURA FELPIN • DOULLY

ALEX VIZOREK

GUILLERMO GUIZ • M. POULPE

TRISTAN LOPIN • LAURA DOMENGE
LE CAS PUCINE

TIMOTHÉ POISSONNET
LE POINT VIRGULE FAIT SA TOURNÉE
LE CINÉMA DE THOMAS CROISIÈRE

OPÉRA • Ô BAL MASQUÉ • CONFÉRENCES
SAMÉDIS DE LA GARE



Plus d'informations à venir sur
agglo-maubeugevaldesambre.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE



LA GARE
NUMÉRIQUE
à Jeumont

**Lecture publique – Réseau des bibliothèques, médiathèques et points lecture****Objectifs :**

Offrir à tous les habitants de la CAMVS, qu'ils résident dans une commune dotée d'un équipement de lecture publique ou non : Un accès libre et gratuit à toutes les bibliothèques, médiathèques et points lectures adhérentes au réseau, un accès à une offre documentaire élargie et visible à distance, une libre circulation des lecteurs et des documents dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau, des actions culturelles, de médiation et d'animation communes.

Chiffres-clés, faits marquants :

- Une étude (diagnostic, préconisations, budgétisation) a été conduite durant toute l'année 2023 pour aboutir à un modèle de réseau validé en conseil communautaire
- 18 bibliothèques, médiathèques et points lecture sur les 21 existants sur le territoire de la CAMVS ont signé la convention d'adhésion
- 7 réunions du groupe de travail associant les élus et les salariés des 18 villes adhérentes ont permis de co-construire le modèle de réseau

À venir pour 2024 :

- Signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC Hauts de France et le département du Nord pour formaliser les engagements réciproques des parties en matière de développement de l'accès à la lecture de tous les habitants
- Acquisition du portail internet public donnant accès au profil utilisateur des lecteurs pour gestion de son compte personnel en ligne
- Recrutement d'un administrateur réseau dédié au réseau des bibliothèques, médiathèques et points lecture de la CAMVS

Animation territoriale et gouvernance de la Politique de la Ville**Objectifs :**

- Piloter la mise en œuvre du Contrat de Ville en collaboration avec les acteurs locaux, porteurs de projets et financeurs pour répondre aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.
- Assurer une coordination partenariale efficace, favoriser la coresponsabilité des parties prenantes et équilibrer les actions locales et intercommunales.
- Soutenir les projets innovants dans des domaines clés : emploi, éducation, santé, développement économique, égalité, lutte contre les discriminations
- Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations : Développer et évaluer des actions concrètes contre les discriminations, en favorisant l'inclusion et l'égalité, notamment via la sensibilisation, la formation, et l'accompagnement des victimes
- Élaborer un nouveau Contrat de Ville (2024-2030) axé sur les besoins des quartiers prioritaires en matière de santé, culture, éducation, emploi, cadre de vie, et résilience climatique.

Chiffres-clés, faits marquants :

Gouvernance : 5 Comités Techniques, 1 Comité de Pilotage

Dossiers : 88 dossiers validés (Contrat de Ville, Réussite Éducative, Ville Vie Vacances)

Budget : 3 162 472 € (État : 1 031 217 €, FIPD : 28 704 €, Région : 193 390 €, collectivités : 823 481 €, droit commun : 1 114 245 €)

AMI 2024 : Programmation validée en janvier 2024, déploiement au 1er trimestre 2024

Soutien aux associations : 58 actions communales, 30 intercommunales financées en 2023

Concertation pour le Contrat de Ville :

- 150 habitants et 100 professionnels impliqués
- 18 rencontres avec partenaires institutionnels
- Séminaire avec 100+ participants
- Signature du contrat le 25 avril 2024 (120 personnes présentes)

Lutte contre les discriminations : 6 actions financées (État : 73 727 €, CAMVS : 49 511 €) ; sensibilisation de 1 000 élèves en 2023

Plan de lutte contre les discriminations 2023-2026 :

- Soutien aux victimes
- Amélioration des pratiques professionnelles
- Déconstruction des stéréotypes

Journée de la République : 19 décembre 2023, forum pour 150 collégiens et échanges sur la diversité

Séjours : Ski (février 2023, 24 jeunes) ; Barcelone (décembre 2023, 12 jeunes)

À venir pour 2024 :

- Mise en œuvre du Contrat de Ville 2024-2030, avec des actions concrètes à décliner dans les prochaines programmations politique de la ville.
- Poursuite des réunions de gouvernance (comités techniques et de pilotage) pour assurer le suivi et l'ajustement des actions.
- Mise en œuvre et suivi d'un comité habitants.
- Mise en œuvre des premières actions issues des nouvelles orientations stratégiques.

Les accueils de loisirs sans hébergement

Objectifs :

- Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances
- Favoriser le développement de l'autonomie dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque tranche d'âge (initiative, responsabilité, créativité...)
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité filles/garçons et les passerelles entre tranches d'âge
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées



Février

Colleret : 23 enfants de plus de 6 ans et 11 enfants de moins de 6 ans.

Villers Sire Nicole : 15 enfants de plus de 6 ans et 3 enfants de moins de 6 ans.

Avril

Boussières-sur-Sambre : 19 enfants de plus de 6 ans et 11 enfants de moins de 6 ans.

Villers-Sire-Nicole : 31 enfants de plus de 6 ans et 9 enfants de moins de 6 ans.

Juillet

Colleret : 28 maternels de 3 à 6 ans (avant l'entrée en CP).

Villers-Sire-Nicole : 95 enfants de 6 à 16 ans.

Ferrière-la-Petite : 89 enfants de 6 à 16 ans.

Octobre

Neuf-Mesnil : 16 enfants de plus de 6 ans et 4 enfants de moins de 6 ans.

Ferrière-la-Petite : 15 enfants de plus de 6 ans et 10 enfants de moins de 6 ans.

Coût : **146 167 € TTC** dont **14 925 €** de subvention CAF

Micro-crèche de Colleret**Objectifs :**

- Respecter l'enfant en tant qu'individu unique au sein du groupe
- Respecter ses rythmes psychologiques, biologiques et individuels
- Développer les expériences motrices, sensorielles, par diverses propositions
- Développer le respect de l'autre et de la différence
- Apporter des règles, des limites et des repères propres à la collectivité

**Chiffres-clés, faits marquants :**

- Capacité : 10 places, accueil de 2 mois et ½ à 3ans révolus.
- Fréquentation : 17 enfants inscrits sur 231 jours d'ouverture, accueil d'un enfant en situation de handicap

Coût : 174 949 € TTC dont 19 480 € de subvention CAF

À venir pour 2024 :

- Fréquentation : maintenir le taux d'accueil

Objectifs de l'action

Les élus de la CAMVS ont exprimé leur volonté de soutenir les actions concourant au développement et à l'attractivité territoriale en apportant un appui financier aux communes qui engagent des projets notables visant, entre-autres, à développer l'offre de services aux habitants, améliorer le cadre de vie, préserver et valoriser le patrimoine naturel et architectural... par l'intermédiaire d'un Fonds de Concours.

L'enveloppe allouée pour la période 2021-2026 à chacune des 25 communes rurales s'élève à 260 000 € et à 400 000 € pour chacune des 13 communes péri-urbaines, soit 11,7 M€ pour l'ensemble des communes rurales et péri-urbaines.

Les communes déposent des demandes d'attribution de fonds de concours qui sont instruites en Commission Coopération et Équité Territoriale 4 fois par an. Les dossiers validés sont ensuite soumis au vote du Bureau Communautaire.



Les chiffres de 2023

99

dossiers inscrits dont

2

non recevables et

2

abrogations à la demande de la commune

2,8 M€

attribués pour les dossiers validés en 2023.

924 889 €

mandatés sur l'exercice 2023 pour une partie de ces nouveaux dossiers ou des projets antérieurs.

À venir pour 2024

- Création du Fonds de Développement Urbain (FDU) pour les 5 communes urbaines (Maubeuge, Jeumont, Louvroil, Hautmont, Aulnoye-Aymeries)
- Révision du règlement intérieur des fonds de concours avec élargissement des critères d'éligibilité pour les communes rurales et péri-urbaines

Objectifs de l'action

Le FLA a vocation à accompagner financièrement des actions ou manifestations sociales ou socioculturelles ou festives ou participatives menées localement sur le territoire des communes membres de la CAMVS, étant précisé qu'un rayonnement intercommunal de ces actions ou manifestations sera recherché.

Ces actions peuvent être menées pour les communes directement ou par des associations désignées par les communes.

Le montant maximum de l'aide de la CAMVS s'élève à 1 000 € / an / commune (avec un minimum de 300 € / dossier).

**Les chiffres de 2023****47**

dossiers ont été
validés au total

29

dossiers pour attribuer
une subvention à
des associations
communales

36 300 €

alloués au total.

À venir pour 2024**Simplification pour l'obtention du FLA à partir de 2023 :**

intégration dans la DSC des 1 000 € / commune avec fourniture d'un bilan d'utilisation en fin d'année (il n'y aura plus de dépôt de dossier et d'instruction en commission).